



»»»»»»»»

Une façon d'améliorer l'utilisation appropriée des médicaments au Canada

Un rapport final du comité consultatif
sur l'utilisation appropriée
des médicaments

2024



Santé
Canada Health
Canada

Canada



Santé Canada est le ministère fédéral responsable d'aider les Canadiennes et les Canadiens à maintenir et à améliorer leur état de santé. Santé Canada s'est engagé à améliorer la vie de tous les Canadiens et à faire du Canada l'un des pays où les gens sont le plus en santé au monde, comme en témoignent la longévité, les habitudes de vie et l'utilisation efficace du système public de soins de santé.

Also available in English under the title:
A Path to Improving Medication Appropriateness in Canada

Pour obtenir plus d'information, veuillez communiquer avec :

Santé Canada
Indice de l'adresse 0900C2
Ottawa (Ontario) K1A 0K9
Tél. : 613-957-2991
Sans frais : 1-866-225-0709
Télééc. : 613-941-5366
ATS : 1-800-465-7735
Courriel : publications-publications@hc-sc.gc.ca

© Sa Majesté le Roi du Chef du Canada, représenté par le ministre de la Santé, 2024

Date de publication : juin 2024

La présente publication peut être reproduite sans autorisation pour usage personnel ou interne seulement, dans la mesure où la source est indiquée en entier.

Cat. : H22-4/40-2024F-PDF
ISBN : 978-0-660-72404-1
Pub. : 240302



TABLE DES MATIÈRES

Message du président.....	4
Comité consultatif sur l'utilisation appropriée des médicaments.....	6
Thèmes clés de la consultation sur le rapport provisoire.....	8
Aperçu et recommandations.....	12
Introduction.....	15
Définir l'utilisation appropriée des médicaments.....	15
Définir la surutilisation, la sous-utilisation et l'utilisation inappropriée.....	17
Ce que peut comporter l'utilisation appropriée des médicaments.....	20
Ce que l'utilisation appropriée des médicaments n'est pas.....	21
Prescription et utilisation appropriées des médicaments au Canada aujourd'hui.....	24
Une stratégie pancanadienne.....	25
Priorités stratégiques.....	27
Cadre de leadership de l'AMC.....	38
Partenariat pour un impact collectif.....	44
Conclusion.....	46
Annexe A : Membres du Comité consultatif sur l'utilisation appropriée des médicaments.....	47
Annexe B : Partenaires de l'utilisation appropriée.....	52
Annexe C : Coup d'œil sur l'utilisation appropriée des médicaments.....	55
Notes en fin de texte.....	58



MESSAGE DU PRÉSIDENT

À la fin de 2022, le Bureau de transition vers une Agence canadienne des médicaments m'a donné l'occasion de présider son premier Comité consultatif sur l'utilisation appropriée des médicaments, afin de fournir des conseils sur la prescription et l'utilisation appropriées des médicaments au Canada. L'urgence d'aborder l'utilisation appropriée des médicaments n'est pas toujours évidente; mais, en réfléchissant aux avantages d'une meilleure prescription et utilisation des médicaments, ainsi qu'aux personnes qui en bénéficient, il devient clair pourquoi cela nécessite notre attention à l'heure actuelle. J'ai accepté avec enthousiasme d'y contribuer.

L'utilisation appropriée des médicaments d'ordonnance peut avoir une incidence positive sur toutes les priorités en matière de santé que les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont convenu de prendre en compte pour mieux servir les personnes au Canada. Il y a aussi beaucoup de responsabilités communes lorsqu'il s'agit de faire face aux conséquences de la prescription et de l'utilisation inappropriées de médicaments, de sorte que de nombreux partenaires doivent faire partie de la solution. Il n'en reste pas moins qu'améliorer l'utilisation appropriée des médicaments dans l'ensemble du pays n'est pas une tâche simple. Il faut une force motrice, des personnes dévouées, une mobilisation délibérée, ainsi qu'une collaboration soutenue et du courage. Il s'agit davantage d'un marathon que d'un sprint, et tout commence par l'élaboration d'un plan auquel tout le monde peut participer et contribuer, ce qui est l'objet du présent document.

Le Comité consultatif sur l'utilisation appropriée des médicaments s'est réuni pour la première fois en mars 2023 afin d'échanger des idées portant sur l'utilisation appropriée des médicaments au Canada et d'établir un programme pour les sujets de discussion sur l'amélioration de l'utilisation appropriée des médicaments. Le comité a rédigé un rapport provisoire à l'été 2023 et a organisé des consultations ciblées avec de nombreux partenaires afin d'orienter le rapport final. Les rétroactions que nous avons reçues ont guidé la formulation de conseils et de recommandations afin d'élaborer une stratégie pancanadienne sur l'utilisation appropriée des médicaments et le programme correspondant de l'Agence des médicaments du Canada (AMC) présentés dans ce document.

L'utilisation appropriée des médicaments a d'abord été définie comme une priorité commune par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux il y a plus de huit ans, en 2016. En un peu plus d'un an, le comité a élaboré un projet de stratégie pancanadienne sur l'utilisation appropriée des médicaments.



Au nom du Comité consultatif sur l'utilisation appropriée des médicaments, je tiens à remercier tous ceux qui ont pris le temps de participer à une séance de mobilisation ou de répondre à un questionnaire. Votre contribution a donné aux membres du comité beaucoup de matière à réflexion, et nous sommes reconnaissants d'avoir eu l'occasion d'entendre vos précieux points de vue.

Pour conclure, je voudrais également remercier tous les membres du Comité consultatif sur l'utilisation appropriée des médicaments pour leur dévouement et leur contribution à ce travail important. D^r Jim Silvius, Sudha Kutty, D^{re} Wendy Levinson, Ned Pojskic, Chantal Faucher-Francoeur, Julia Bareham, Stan Marchuk (Ph. D.), D^r Michael Allan, Danielle Paes (Ph. D.), D^{re} Ambreen Sayani, Connie Newman, Dawn Richards (Ph. D.) et D^{re} Cara Tannenbaum (membre d'office) pour leur collaboration et leur engagement à aborder l'importante question de l'utilisation appropriée et de l'amélioration de la santé de toutes les personnes au Canada.

En outre, les membres du Comité et moi-même souhaitons exprimer notre sincère gratitude au Bureau de transition vers une Agence canadienne des médicaments pour le soutien et l'expertise considérables qu'il nous a apportés. Nous n'aurions pas pu accomplir ce travail sans la direction, le travail acharné et l'engagement du secrétariat du comité. Merci à Susan Fitzpatrick, Kaireen Patton, Leoma Kwong, Julie Robert, Patrick Wright, Keon Vali, Brent Lawlor et Anne Brasset-Latulippe.

Compte tenu des défis auxquels les systèmes de santé du Canada ont été confrontés ces dernières années (la crise des opioïdes, la pandémie de COVID-19, les défis des ressources humaines en santé, entre autres), nous sommes redevables à toutes les personnes au Canada de relever stratégiquement le défi de l'utilisation appropriée des médicaments. Nous ne pouvons tout simplement pas nous permettre d'attendre. Il faut intervenir.

Stephen Samis

Président du Comité consultatif sur l'utilisation appropriée des médicaments



COMITÉ CONSULTATIF SUR L'UTILISATION APPROPRIÉE DES MÉDICAMENTS

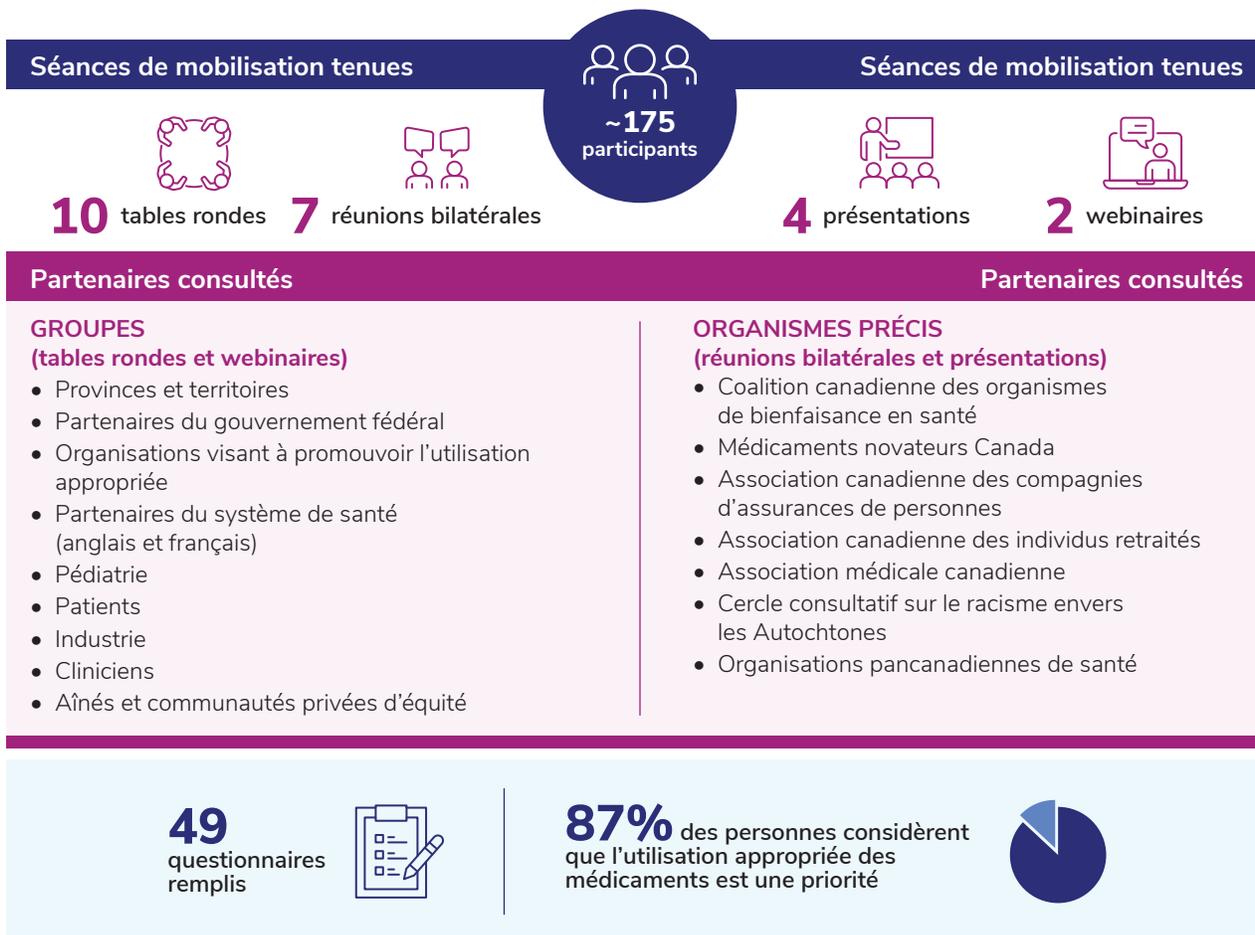
En mars 2023, le Bureau de transition vers une Agence canadienne des médicaments (BTACM) a établi le Comité consultatif sur l'utilisation appropriée des médicaments (**annexe A**). Cette décision découle du besoin répété de mieux soutenir et coordonner l'utilisation appropriée des médicaments sur ordonnance. Le comité a été chargé de fournir des orientations et des conseils sur les principales activités liées à l'utilisation appropriée des médicaments au Canada. Son mandat comprenait les éléments suivants :

1. soutenir l'élaboration d'une stratégie pancanadienne sur l'utilisation appropriée des médicaments;
2. conseiller et fournir des recommandations sur les rôles et les responsabilités du programme d'utilisation appropriée des médicaments de l'Agence des médicaments du Canada (AMC);
3. élaborer un programme prévisionnel et déterminer les domaines prioritaires de l'utilisation appropriée pour les besoins de l'AMC.

Le comité s'est réuni tous les mois et a achevé son rapport provisoire en juillet 2023. Le rapport provisoire constitue un premier avis au BTACM sur l'élaboration d'une stratégie pancanadienne sur l'utilisation appropriée des médicaments et d'un programme d'utilisation appropriée à venir pour l'AMC. Le rapport provisoire a fait l'objet de consultations ciblées de juillet à septembre 2023, afin de recueillir des rétroactions sur les premiers travaux du comité.

APERÇU DE LA CONSULTATION SUR LE RAPPORT PROVISOIRE

Aborder l'utilisation appropriée des médicaments
sur ordonnance au Canada



Au cours de la période de consultation, le comité a organisé plus de 20 activités de consultation pour discuter du rapport provisoire, et a inclus la possibilité de répondre au moyen d'un questionnaire en ligne. Au total, plus de 200 participants de partout au Canada ont fait part de leurs points de vue, y compris des patients et des personnes ayant vécu ou vivant une expérience concrète¹, des médecins, du personnel infirmier, des pharmaciens, des chercheurs, des associations de santé, des représentants du gouvernement, l'industrie et d'autres professionnels et dirigeants de la santé. Chaque table ronde, réunion bilatérale et questionnaire ont permis de fournir des informations précieuses pour notre travail. L'enthousiasme était incroyable, et une majorité écrasante de participants a convenu que la prescription et l'utilisation appropriées des médicaments constituaient une priorité.

Thèmes clés de la consultation sur le rapport provisoire

Le message était clair : l'utilisation appropriée des médicaments représente un engagement important. Un leadership dévoué est nécessaire afin de garantir la cohérence, des mesures adéquates et la responsabilité en vue de promouvoir l'utilisation appropriée sous tous ses angles.

« Il s'agit d'une initiative extrêmement importante [qui nécessite] la participation des patients ainsi que du public pour garantir sa pertinence... »

– Patient

1. Mettre l'accent sur la sécurité et la réduction des méfaits

L'objectif de l'utilisation appropriée des médicaments doit être de favoriser les meilleurs résultats possible en matière de santé. Par exemple, accroître la sécurité en prenant les bons médicaments, au bon moment, pour la bonne raison, aux bonnes doses, ainsi que pour la bonne durée, et ce, uniquement lorsque cela est nécessaire. L'amélioration de la sécurité permet également la réduction des méfaits qui peuvent survenir en cas d'utilisation inappropriée. D'autres considérations comme l'efficacité du système, les économies de coûts et les avantages pour l'environnement seraient des bénéfices supplémentaires d'une utilisation appropriée des médicaments. En outre, ce qui est approprié pour une personne peut ne pas l'être pour une autre, d'où l'importance de définir le terme « approprié ». Cette question a été soulevée à plusieurs reprises lors des consultations sur le rapport provisoire et a conduit à la révision de la définition du comité dans le présent rapport final.

2. Prendre en compte les problèmes d'accès et d'équité pour les patients

Inviter les gens à discuter de l'utilisation appropriée des médicaments a souvent soulevé des questions et des commentaires plus généraux sur l'accès.

- **À quoi bon parler d'usage approprié si je ne peux pas payer pour les médicaments prescrits?**
- **Je n'ai pas de professionnel de la santé auquel je peux m'adresser. Il est hors de question que je me prononce sur l'utilisation appropriée des médicaments.**
- **D'excellents traitements non médicamenteux pourraient mieux convenir à mon état de santé, mais ils ne sont pas couverts par mon assurance.**

Bien que les problèmes d'accès et d'équité ne soient pas l'objectif immédiat de la stratégie d'utilisation appropriée des médicaments présentée dans ce rapport, il est important de les reconnaître. L'abordabilité, la couverture et l'accès aux soins ont une incidence sur l'accès aux traitements appropriés et exigent une attention particulière.

3. Fournir plus de détails sur le plan

L'accent sur l'utilisation appropriée des médicaments a reçu beaucoup de soutien des participants. Une personne ayant répondu au questionnaire a donné le conseil simple suivant : **Il faut commencer!** D'autres ont souhaité plus de détails sur la manière dont les organisations peuvent contribuer à la stratégie, ainsi que des précisions sur la fonction d'utilisation appropriée des médicaments inhérente à l'AMC. Ce rapport final fournit plus de détails, ainsi que des conseils et des recommandations sur les activités que l'AMC devrait entreprendre et les capacités de leadership qu'elle devrait adopter pour diriger la stratégie sur l'utilisation appropriée des médicaments.

4. Fournir aux professionnels de la santé des outils et des conseils faciles à utiliser

La question des défis liés aux ressources humaines en santé est revenue fréquemment lors des consultations sur l'utilisation appropriée des médicaments. De nombreux participants ont parlé de la pression et de l'épuisement auxquels les travailleurs de la santé ont été confrontés ces dernières années. Ces participants ont souligné l'importance de processus et de stratégies simples pour mieux intégrer les nouvelles recherches et preuves dans la pratique, en vue d'aider à orienter la prescription appropriée des médicaments. Les professionnels de la santé, les patients et les personnes ayant une expérience vécu et vivant une expérience concrète ont demandé des outils faciles à utiliser et des informations fiables pour les aider à prendre des décisions et à améliorer les résultats pour les patients. Le présent rapport final reconnaît ce contexte important. Il souligne que l'amélioration de l'utilisation appropriée des médicaments se traduira par de meilleurs résultats en matière de santé pour les patients, ce qui, en fin de compte, réduira la pression exercée sur le système de soins de santé et ses travailleurs. Ce rapport contient également des conseils sur la manière dont l'AMC peut faciliter la diffusion d'outils et d'informations utiles.

« Nous devons être conscients des enjeux auxquels sont confrontées les ressources humaines et la santé dans ce pays... S'ils doivent s'occuper de [l'utilisation appropriée], il faut que ce soit simple et facile. »

– Représentant de l'organisation visant à promouvoir l'utilisation appropriée des médicaments

5. Rendre la stratégie adaptable et ouverte à l'apprentissage

De nombreux participants ont expliqué que le système de santé est confronté à un environnement en constante évolution :

- Les patients et le public demandent une plus grande participation aux décisions concernant leur propre santé.
- Les professionnels de la santé voient leurs pouvoirs de prescription s'élargir.
- Les assureurs de soins de santé ont mis en place des politiques visant à promouvoir des options durables (p. ex. l'adoption des biosimilaires).
- Le secteur de la santé et des biosciences continue de développer à la fois de nouveaux produits et traitements.

Les participants ont noté que le programme d'utilisation appropriée des médicaments de l'AMC devra se fonder sur ce qui est pertinent aujourd'hui et évoluer en fonction des changements à venir dans le système de santé. Le cadre de leadership de l'AMC proposé met l'accent sur la diffusion et la mise à l'échelle des approches prometteuses et sur leur adaptation continue.

6. Renforcer la crédibilité et la confiance

Au-delà de la diversité des points de vue, l'idée d'une stratégie pancanadienne sur l'utilisation appropriée des médicaments, dotée d'un leadership particulier, a reçu un soutien massif. En même temps, certains ont exprimé leur scepticisme quant aux moteurs de l'utilisation appropriée (p. ex. en tant que mesure de réduction des coûts ou de réduction des options pour les patients). L'instauration de la confiance et de la crédibilité auprès des partenaires est donc essentielle en vue de mobiliser le soutien et créer le changement. Les participants ont encouragé l'AMC à prendre le temps de connaître les intérêts et les besoins des partenaires, à les aider à comprendre l'objectif d'une stratégie d'utilisation appropriée, à faire preuve d'intégrité et de capacité et à suivre les mesures et les résultats. Ces principes se reflètent dans les conseils donnés à l'AMC tout au long du rapport.

7. Défendre la diversité, l'équité, l'inclusion et la réconciliation dans le système de santé

Il ne fait aucun doute que notre système de santé néglige de manière disproportionnée certains groupes et les discrimine en fonction de divers facteurs sociodémographiques, de l'âge, du handicap, du genre et de l'identité de genre, de l'orientation sexuelle ainsi que de la race, de l'ethnie et de l'autochtonité. La reconnaissance de ce fait a conduit à la création de plusieurs initiatives visant à favoriser des systèmes de santé exempts de racisme et de discrimination, dont une initiative à l'échelle pancanadienne². L'accélération de l'équité et de la justice dans les soins de santé mérite d'être au premier plan de toutes les initiatives en matière de santé, et la prescription et l'utilisation appropriées des médicaments ne font pas exception à la règle. Nous pouvons commencer par préciser que la notion d'« utilisation appropriée » n'est pas un concept unique. Les participants ont clairement reconnu que certaines approches actuelles de prescription et d'utilisation des médicaments restent ancrées dans un cadre particulièrement colonial. Cela a mené à des pratiques et des priorités en matière de prescription qui ne reflètent pas les besoins des populations racisées et de celles vivant dans une situation qui les marginalise. Les participants ont également reconnu qu'il faut prêter attention à ces questions si nous voulons parvenir à une réconciliation avec les peuples et les communautés autochtones du Canada. À cette fin, l'avis du Comité consultatif sur l'utilisation appropriée des médicaments dans le rapport final souligne que de l'attention et des efforts délibérés sont nécessaires pour améliorer l'équité en santé, la sécurité culturelle et l'intégration des points de vue des populations méritant l'équité.

« D'autres données démographiques sont pertinentes [à prendre en compte], de même que les déterminants sociaux de la santé. Une solution unique ne conviendra pas à tous les groupes. »

– Patient

Les thèmes abordés lors des consultations sur le rapport provisoire ont guidé l'élaboration des conseils et des recommandations présentés dans ce rapport final.



APERÇU ET RECOMMANDATIONS

Partout au Canada, il est possible d'améliorer la prescription et l'utilisation appropriées des médicaments afin d'obtenir de meilleurs résultats pour les patients, les personnes ayant vécu et vivant une expérience concrète et le système de santé dans son ensemble. Dans ce rapport, le Comité consultatif sur l'utilisation appropriée des médicaments donne son avis sur une stratégie commune à laquelle tous les partenaires devraient souscrire, ainsi que sur le leadership et les actions recommandées à l'AMC pour faire avancer cette stratégie. Une liste complète des partenaires jouant un rôle dans l'utilisation appropriée ainsi que l'importance de leur participation figure à l'**annexe B**.

L'utilisation appropriée peut être définie comme la prise d'un médicament qui est le mieux adapté aux besoins d'une personne, et ce, afin d'en tirer le plus grand bénéfice possible et d'éviter les effets néfastes potentiels. Ce rapport commence par une introduction portant sur l'utilisation appropriée des médicaments, ce qu'elle comporte ainsi que le rendement du Canada en termes d'utilisation appropriée des médicaments. Il présente ensuite un ensemble de six principes directeurs permettant d'aborder la question de l'utilisation appropriée, et ce, d'un point de vue pancanadien. La vision et la mission stratégiques, ainsi que les buts et les objectifs, tracent la voie à suivre pour guider les nombreux partenaires nécessaires à l'amélioration de l'utilisation appropriée des médicaments au Canada.

L'AMC doit réaliser la vision d'ensemble en travaillant avec des partenaires concernant cinq priorités stratégiques. En outre, le comité recommande à l'AMC huit domaines de leadership comme cadre afin d'apporter de la valeur au paysage existant.

Liste des recommandations du Comité consultatif sur l'utilisation appropriée des médicaments :

RECOMMANDATION #1

L'AMC dirige et met en œuvre les priorités stratégiques proposées en facilitant la participation active de tous les partenaires. L'AMC devrait mesurer les progrès accomplis et en rendre compte chaque année.

Au cours de la première année, établir un réseau de partenaires clés qui se consacrent à la promotion des priorités de la stratégie pancanadienne proposée sur l'utilisation appropriée des médicaments et réunir ces partenaires. L'AMC devrait énoncer clairement les mesures qu'elle prendra pour soutenir et enrichir les efforts des partenaires..

RECOMMANDATION #2

L'AMC agit afin de soutenir les priorités stratégiques, en commençant par celles qui favorisent la collaboration, et rend compte de ses progrès et succès.

Au cours de la première année, créer un organisme consultatif responsable de la mise en œuvre de l'utilisation appropriée. Il orienterait la mise en œuvre des recommandations du comité ainsi que les priorités à venir en matière d'utilisation appropriée, et rendrait compte des progrès accomplis.

RECOMMANDATION #3

L'AMC s'impose en tant que référence réputée pour le Canada en matière d'utilisation appropriée des médicaments.

Au cours de la première année, commencer à travailler sur l'établissement de la crédibilité et des relations. Consacrer des ressources à la liaison avec divers partenaires et les aider à aborder les questions et les recommandations déterminées par le comité.

RECOMMANDATION #4

L'AMC établit une relation solide avec les provinces et les territoires afin de renforcer les capacités locales en matière d'utilisation appropriée des médicaments.

Au cours de la première année, se mobiliser avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour déterminer comment l'AMC peut les aider à renforcer leur capacité à aborder les enjeux liés à l'utilisation appropriée des médicaments. Ensemble, déterminer la façon de donner suite aux recommandations du comité et inclure les patients et les personnes ayant vécu ou vivant une expérience concrète dans ces efforts.

RECOMMANDATION #5

L'AMC sensibilise à l'utilisation appropriée des médicaments et renforce la compréhension de cet enjeu.

Au cours de la première année, diriger une campagne de sensibilisation nationale fondée sur des informations fiables et des preuves, et la mener à bien avec des partenaires.

RECOMMANDATION #6

Tous les partenaires élaborent activement une stratégie pancanadienne de données pour soutenir l'utilisation appropriée des médicaments, dirigée par l'AMC.

Au cours de la première année, l'AMC rassemble des partenaires de données et dirige une stratégie de données afin de soutenir les efforts d'utilisation appropriés. La stratégie de données devrait être élaborée avec des personnes ayant vécu ou vivant une expérience concrète et être approuvée par tous les partenaires.

RECOMMANDATION #7

L'AMC adopte le cadre de leadership et élabore un plan de mise en œuvre concernant celui-ci.

Au cours de la première année, renforcer les capacités pour incarner les attributs de leadership souhaités qui sont décrits dans le cadre.

RECOMMANDATION #8

Tous les partenaires s'engagent à l'égard de la stratégie et travaillent avec l'AMC pour la mettre en œuvre avec succès.

Au cours de la première année, l'AMC travaille avec des partenaires pour adopter une approche d'impact collectif qui tire parti des forces des divers partenaires du système, y compris les organisations de santé pancanadiennes.

RECOMMANDATION #9

L'AMC fixe des objectifs et favorise un environnement d'apprentissage et d'amélioration continus grâce à des boucles de rétroaction périodiques et à une communication ouverte avec les partenaires, y compris les patients et les personnes ayant vécu ou vivant une expérience concrète.

Au cours de la première année, faire participer tous les partenaires afin de tirer parti du travail des organisations existantes et des projets prometteurs et de l'étendre à l'ensemble du pays, tout en déterminant les pratiques exemplaires à mettre à l'échelle et à diffuser.



INTRODUCTION

Une utilisation appropriée signifie que les personnes prennent les médicaments qui sont les mieux adaptés à leurs besoins, qui leur offrent le plus grand bénéfice possible et leur permettent ainsi d'éviter des effets néfastes potentiels. L'utilisation appropriée des médicaments devrait ajouter de la valeur aux patients, à leur communauté, au système de santé ainsi qu'à l'environnement en général.

Dans l'ensemble du Canada, on estime qu'en moyenne 55 % des adultes et 23 % des enfants et des jeunes consomment au moins un médicament sur ordonnance par mois^{3,4}. De nombreuses personnes ont recours à des médicaments sur ordonnance ainsi qu'à d'autres médicaments ou remèdes pour préserver leur santé ou éviter de tomber malade. Cependant, les médicaments pris peuvent parfois avoir des effets néfastes, et ce, même lorsqu'ils sont utilisés conformément à la prescription.

Si elle n'est pas contrôlée, l'utilisation inappropriée de médicaments peut avoir plus d'effets néfastes que de bienfaits pour une personne et avoir des répercussions sur sa qualité de vie. Elle peut également être à l'origine d'urgences sanitaires mondiales comme la résistance aux antimicrobiens⁵ ou la crise des opioïdes⁶. Est-ce le bon médicament qui est utilisé? Le bon dosage et la bonne durée sont-ils respectés? Quels sont les effets secondaires potentiels? Comment les décisions relatives aux médicaments sont-elles prises et quels sont les obstacles à la prise de décisions appropriées concernant le traitement?

Il est important de répondre à ces questions – personnellement, systématiquement et de manière générale.

Définir l'utilisation appropriée des médicaments

Les professionnels de la santé et les décideurs politiques utilisent souvent de manière interchangeable les termes « utilisation appropriée », « utilisation rationnelle », « utilisation correcte » et « utilisation adéquate ». Toutefois, ces termes ne sont pas nécessairement tous utilisés ou compris par le grand public. Lorsque l'on dit qu'une chose est appropriée, cela dépend généralement de la personne et de l'objet pris en considération. Pensez à des exemples comme « s'habiller de manière **appropriée** selon le temps qu'il fait », « trouver des livres **appropriés** pour un jeune lecteur », ou « planifier des services **appropriés** pour soutenir une population croissante ». Ces exemples suggèrent tous que le contexte environnant et les circonstances d'une personne influencent ce que signifie « utilisation appropriée ». Il en va aussi de même pour les médicaments délivrés sur ordonnance.

L'utilisation appropriée des médicaments sur ordonnance signifie que les personnes prennent les médicaments les mieux adaptés à leurs besoins, et ce, afin d'en tirer le plus grand bénéfice possible et d'éviter des effets néfastes potentiels. L'utilisation appropriée des médicaments donne la priorité à la sécurité des patients et permet d'obtenir de meilleurs résultats en matière de santé, ce qui aidera les systèmes de santé à devenir plus durables.

Pour les patients, cela peut comprendre l'utilisation de médicaments préventifs pour réduire les risques liés à la santé. Pour les prescripteurs, il peut s'agir d'améliorer les soins en examinant de plus près les listes de médicaments des patients afin d'éliminer l'utilisation inutile de certains d'entre eux. L'utilisation appropriée peut également signifier ne pas utiliser du tout un médicament, en optant plutôt pour des approches non médicamenteuses éprouvées (p. ex. en remplaçant les somnifères par une bonne hygiène du sommeil).

L'utilisation appropriée dépend des circonstances individuelles et des meilleures données disponibles afin de répondre aux besoins et aux soins de chaque personne à court et à long terme.



La prescription et l'utilisation appropriées des médicaments permettent également d'éviter la surutilisation, la sous-utilisation ainsi que l'utilisation inappropriée.

Définir la surutilisation, la sous-utilisation et l'utilisation inappropriée

La **surutilisation** désigne une situation où des patients utilisent des médicaments dont ils n'ont pas besoin ou qui n'apportent que peu d'avantages à leurs soins, et qui sont susceptibles de causer plus d'effets néfastes que de bienfaits. En outre, si les effets néfastes ou indésirables de la prise de médicaments sont interprétés comme un nouvel état pathologique, il peut entraîner la détermination que plus de médicaments sont nécessaires pour répondre aux nouveaux symptômes. C'est ce qu'on appelle la prescription en cascade⁷, qui peut avoir des effets encore plus néfastes. Ce type de surutilisation ainsi que d'autres types de surutilisation de médicaments sont souvent évitables.

Risque de surutilisation des médicaments contre le trouble du déficit de l'attention/hyperactivité (TDAH)

L'augmentation de la consommation de médicaments contre le TDAH est une tendance reconnue dans de nombreuses régions du monde, y compris au Canada. Environ un enfant et un adolescent sur neuf au Canada et aux États-Unis utilisent une certaine forme de médicament contre le TDAH, ce qui représente un taux bien plus élevé que dans d'autres pays⁸. En outre, les données de la Colombie-Britannique (C.-B.) révèlent que l'utilisation de médicaments contre le TDAH chez les adultes a connu une forte augmentation au fil des ans, passant d'un utilisateur sur 1 000 adultes en 2004 à 16,5 utilisateurs sur 1 000 adultes en 2022⁹.

Il est difficile de déterminer si ces tendances sont attribuables à l'amélioration des diagnostics, à la réduction de la stigmatisation, à l'accès insuffisant aux traitements non médicamenteux du TDAH ou au surdiagnostic et à la prescription excessive de médicaments contre le TDAH. Le TDAH représente en effet l'un des troubles neurodéveloppementaux les plus courants, et de nombreuses personnes atteintes d'un TDAH voient leurs résultats s'améliorer après l'introduction d'un traitement médicamenteux. Néanmoins, les experts de la santé s'inquiètent du risque de surdiagnostic qui pourrait conduire à médicamenter inutilement des personnes¹⁰. Ces médicaments peuvent avoir une incidence sur le sommeil, diminuer l'appétit et provoquer des comportements atypiques pour la personne traitée. Une prescription et une utilisation appropriées des médicaments signifient qu'il est important de surveiller à la fois les avantages et les risques.

La **sous-utilisation** désigne une situation où les patients ne prennent pas un médicament qu'ils devraient probablement prendre pour traiter ou prévenir une maladie. L'utilisation des bons médicaments préventifs au bon moment peut se traduire par une meilleure santé pour le patient, moins de visites aux services de soins primaires, moins de soins d'urgence nécessaires et peut-être aussi l'évitement d'un événement de santé grave.

Sous-utilisation des statines dans le traitement des maladies cardiovasculaires

Les statines (médicaments hypocholestérolémiants) sont reconnues pour réduire le risque de maladies cardiovasculaires¹¹. On estime à 2,8 millions le nombre d'adultes traités au moyen de statines au Canada. Certaines personnes présentant un risque intermédiaire ou élevé de maladie cardiovasculaire ne prennent pas ces médicaments, mais pourraient en bénéficier. En comblant cette lacune, on pourrait éviter quelque 19 500 événements cardiovasculaires chaque année¹².

L'**usage inapproprié** désigne l'usage inapproprié général de médicaments. La surutilisation et la sous-utilisation relèvent de la notion générale d'utilisation inappropriée, tout comme d'autres formes de traitement qui ne répondent pas de manière adéquate aux soins ou aux priorités du patient. En fournissant des conseils et un soutien appropriés concernant les décisions relatives aux médicaments qui répondent aux besoins individuels, il est possible d'éviter l'utilisation inappropriée et, par conséquent, d'améliorer les résultats pour les patients.

Utilisation inappropriée d'antidépresseurs pour traiter les troubles relatifs à l'utilisation de l'alcool

Les antidépresseurs, en particulier les inhibiteurs sélectifs du recaptage de la sérotonine (ISRS), sont parfois utilisés de manière inappropriée pour traiter les personnes souffrant ou risquant de souffrir de troubles liés à la consommation d'alcool (TCA). La dépression et l'anxiété peuvent avoir des répercussions sur les personnes diagnostiquées comme souffrant de TCA, mais la prescription d'ISRS pour traiter la TCA peut aggraver les symptômes de TCA dans certains sous-groupes^{13,14,15,16}. Les lignes directrices publiées dans le *Journal de l'Association médicale canadienne 2023* conseillent aux professionnels de la santé de dépister les patients atteints de TCA et de traiter ces cas en conséquence, avec des médicaments appropriés au traitement de TCA, des approches psychosociales (p. ex. conseils, soutien social) et/ou des interventions comportementales (p. ex. thérapie cognitivo-comportementale)¹⁷.



Il est aussi important de préciser qu'il n'existe pas de cause unique à la surutilisation, à la sous-utilisation et à l'utilisation inappropriée de médicaments. L'utilisation sous-optimale est plutôt le résultat d'un système de santé complexe et en évolution, comprenant de nouvelles avancées thérapeutiques ainsi que des demandes changeantes de la population. Par exemple :

- La population canadienne est diversifiée et ses besoins en termes de médicaments ne sont pas uniformes.
- Les découvertes scientifiques continuent d'apporter de nouveaux médicaments ou traitements, ou encore d'améliorer ceux qui existent déjà.
- Les autorités qui ont le droit de prescrire, ainsi que les orientations et les politiques relatives à la prescription évoluent au fil du temps.
- Les cliniciens ne peuvent pas toujours accéder à des informations complètes sur leurs patients en raison d'un manque de connectivité entre les plateformes numériques de santé, ce qui limite l'accès aux données qui soutiennent la prise de décisions et l'amélioration du système de santé.
- Les professionnels de la santé et les patients peuvent aussi être submergés par des priorités concurrentes.

Les avantages d'une utilisation appropriée des médicaments chez les personnes âgées

En moyenne, les personnes âgées (65 ans et plus) ont tendance à souffrir d'un plus grand nombre de maladies chroniques et se voient prescrire davantage de médicaments que tout autre groupe d'âge au Canada^{18,19}. L'utilisation de cinq médicaments quotidiens ou plus (polypharmacie) chez les personnes âgées est associée à des interactions médicamenteuses potentiellement indésirables et à des effets connexes sur la santé. La polypharmacie est également associée à un risque plus important de chute²⁰. Les chutes et le risque accru de chute entraînent des coûts sociaux importants, comme l'adaptation des activités d'une personne, la modification de ses habitudes ou de ses conditions de vie. Parallèlement, il y a les coûts directs associés au paiement de médicaments potentiellement inappropriés, ainsi que les coûts financiers et de ressources indirects que le système de santé doit assumer en raison des visites de soins primaires, des hospitalisations, des procédures de diagnostic, etc., relatives aux chutes. Si les coûts liés à la pollution environnementale générée par la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique et les liens avec le traitement des déchets étaient davantage pris en compte, les coûts seraient bien plus élevés.

L'amélioration de l'utilisation appropriée des médicaments et la réduction de l'utilisation de médicaments de faible valeur permettent donc d'éviter ces coûts inutiles. Cela apporte des avantages sanitaires, sociaux, financiers et environnementaux en évitant les effets néfastes sur patients, leur communauté, le système de santé et l'environnement en général.

L'amélioration de la prescription et de l'utilisation appropriées des médicaments au Canada nécessite une collaboration entre les professionnels de la santé, les patients, les personnes ayant vécu et vivant une expérience concrète, les décideurs politiques et d'autres partenaires. En fin de compte, l'utilisation appropriée des médicaments devrait apporter une valeur ajoutée aux patients, à leur communauté, au système de santé et à l'environnement au sens plus large, en les servant de manière à ce qu'ils en retirent plus d'avantages que de risques.

Ce que peut comporter l'utilisation appropriée des médicaments

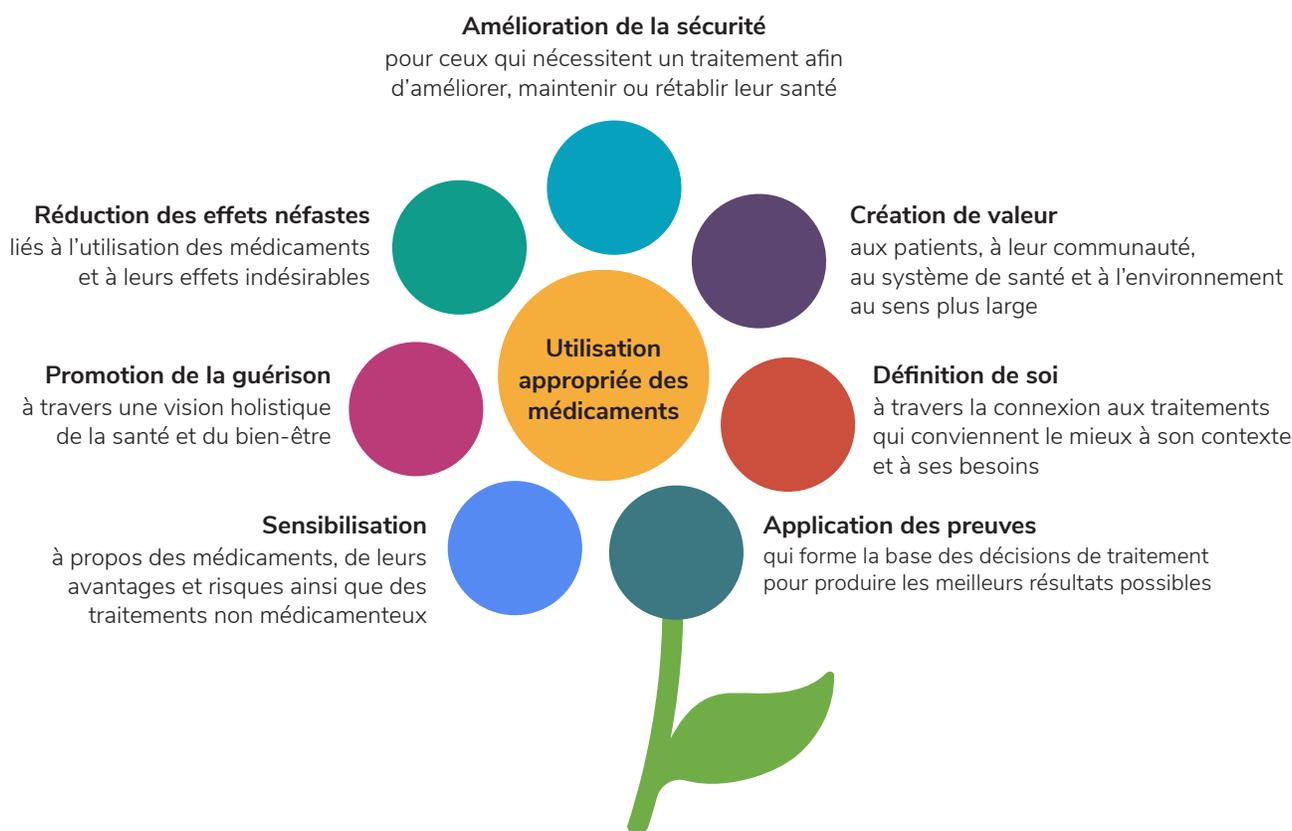


FIGURE 1 : Description de l'utilisation appropriée des médicaments



Sensibilisation – Il s’agit d’aider les gens à mieux comprendre les médicaments, c’est-à-dire à la fois les risques et les avantages qu’ils présentent, ainsi que les options de traitement qui peuvent ne pas inclure de médicaments.

Promotion de la guérison – Met l’accent sur l’exploration d’options de traitement qui ne visent pas à se débarrasser des symptômes ou des troubles. Ils se concentrent plutôt sur les options qui soutiennent une approche holistique de la guérison qui comprend à la fois le bien-être physique, mental, émotionnel et spirituel.

Réduction des effets néfastes – Se concentre sur le fait de limiter l’utilisation inappropriée des médicaments et des préjudices qui en découlent pour la santé individuelle, la santé sociale, la santé financière, la santé environnementale et la santé publique.

Amélioration de la sécurité – Étroitement liée à la réduction des effets néfastes, elle soutient les décisions en matière de médication qui aident les personnes à éviter les blessures et les risques afin de leur permettre d’avoir la meilleure qualité de vie possible.

Création de valeur – Soutient l’apport de valeur, en tenant compte de la valeur relative du médicament sur la base de ses avantages potentiels par rapport aux effets néfastes et aux coûts potentiels pour les patients, leur communauté, le système de santé ainsi que l’environnement au sens plus large.

Définition de soi – Souligne que l’utilisation appropriée sera propre à l’individu, en fonction de ce qu’il définit comme ses objectifs de traitement, ses expériences, ses préférences et ses circonstances.

Application des preuves – Reconnaît la nécessité de prendre des décisions thérapeutiques fondées sur les meilleures preuves qui sont disponibles.

Ce que l’utilisation appropriée des médicaments n’est pas

Certaines des questions et certains des commentaires formulés lors des consultations sur le rapport provisoire du Comité consultatif sur l’utilisation appropriée des médicaments méritent d’être abordés. Par exemple : **L’utilisation appropriée est-elle une nouvelle mesure de limitation des coûts? S’agit-il d’un stratagème en vue de réduire les options de traitement pour les patients? S’immiscer dans la prescription n’empiète-t-il pas sur l’exercice de la médecine, qui relève de la compétence des provinces et des territoires?**



L'utilisation appropriée désigne les décisions prises par les patients et les soignants avec leurs professionnels de la santé sur ce qui fonctionne pour le patient en fonction de ses soins cliniques, de ses priorités et de ses préférences. Parfois, il s'agit d'une décision qui a pour but de réduire la consommation de médicaments. À d'autres moments, il peut s'agir d'une décision de commencer à prendre un médicament, à un autre moment encore, il peut s'agir d'une décision selon laquelle un médicament n'est pas recommandé ou n'est pas nécessaire. La promotion de choix éclairés afin d'aider à améliorer les décisions ne devrait pas réduire les options pour les patients. En fait, cela devrait avoir l'effet contraire en offrant plutôt les solutions de rechange au traitement qui conviennent le mieux aux objectifs de traitement d'un patient.

De même, une utilisation appropriée ne constitue pas une mesure de réduction des coûts. L'utilisation appropriée consiste plutôt à améliorer la qualité de la prescription et de l'utilisation appropriées de médicaments et, en fin de compte, la qualité de vie. La priorité est d'aider les gens à atteindre les meilleurs résultats possible en matière de santé. Tous les gains au-delà de cela, comme les économies de ressources et de coûts financiers, ne sont que des avantages connexes.

En ce qui concerne les questions qui relèvent de la compétence, comme la pratique de la médecine ou la prestation des soins de santé, le comité maintient que ces limites peuvent être respectées tout en réservant une place à la collaboration qui profite aux personnes partout au pays.

L'utilisation appropriée n'implique pas de déterminer la validité des décisions prises par les patients, les soignants et leurs professionnels de la santé. Cependant, elle a une incidence positive sur toutes les priorités communes en matière de santé établies entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux au Canada, au moyen des mesures suivantes :

- soutenir des services de santé mentale de qualité, y compris pour les troubles liés à l'utilisation de substances;
- améliorer la qualité des soins dans les services de santé familiale;
- promouvoir une utilisation plus efficace des ressources humaines limitées en santé pour soutenir les professionnels de la santé et réduire les arriérés de services de santé;
- promouvoir l'échange d'information électronique sur la santé entre les patients et les professionnels de la santé afin de moderniser le système de santé.

Penser au-delà des médicaments

Utilisation appropriée des traitements complémentaires, de rechange et traditionnels

L'intégration des méthodes de guérison complémentaires, de rechange et traditionnelles peut encore être améliorée, notamment en raison de leur efficacité intergénérationnelle avérée dans d'autres contextes culturels. Les partenaires de l'utilisation appropriée des médicaments ont un rôle à jouer pour reconstruire les systèmes et structures néocoloniaux du Canada et recentrer le pouvoir et le contrôle sur ceux qui ont été touchés de manière disproportionnée. Ils peuvent le faire en soutenant des politiques, des programmes et des pratiques d'utilisation appropriée des médicaments qui tiennent compte des connaissances et des enseignements autochtones, ainsi que des approches d'autres cultures et pratiques.

L'utilisation appropriée des médicaments ne se limite pas à l'utilisation ou à la non-utilisation de médicaments prescrits. Elle soutient aussi l'adoption de traitements non médicamenteux lorsqu'il est prouvé qu'ils peuvent être utilisés en plus ou en complément des médicaments. Les traitements non médicamenteux peuvent comporter des interventions comme la physiothérapie et la psychothérapie, ainsi que des changements relatifs aux habitudes individuelles (p. ex. régime alimentaire, exercice physique). Les avantages pour la santé des thérapies non médicamenteuses peuvent aussi parfois l'emporter sur ceux des médicaments. Les options non médicamenteuses peuvent également parfois améliorer l'efficacité des médicaments. Il est donc important de mettre en place des mécanismes de remboursement équitables afin de soutenir l'adoption de traitements non médicamenteux appropriés et bénéfiques.

En même temps, il ne s'agit pas de créer un autre silo ou d'élaborer un plan à partir de zéro. Il faut reconnaître que des travaux importants sont menés dans ce domaine à l'échelle du pays et offrent la possibilité de relier ces travaux entre eux. S'efforcer de penser différemment, trouver un moyen de travailler ensemble et apprendre les uns des autres renforcera notre approche de l'utilisation appropriée des médicaments.

Prescription et utilisation appropriées des médicaments au Canada aujourd'hui

De nombreux efforts sont déployés dans tout le pays pour faire une différence en ce qui concerne l'utilisation appropriée des médicaments. Une étude préliminaire du Canada a permis de déterminer plus de 50 programmes et initiatives connexes. Il s'agit aussi bien de programmes nationaux que d'initiatives locales visant à améliorer d'une manière ou d'une autre l'utilisation appropriée des médicaments (consulter l'**annexe C**). Les types d'initiatives comprennent :

- **Formation continue** : visites éducatives individualisées effectuées par des professionnels formés pour fournir des informations impartiales afin d'aider les professionnels de la santé à adopter les pratiques exemplaires en matière de prescription.
- **Audit et rétroaction** : mesure du rendement d'un professionnel de la santé par rapport aux normes et objectifs professionnels, qui est ensuite communiquée au professionnel de la santé.
- **Outils d'aide à la décision** : outils (généralement électroniques) qui guident les patients et les professionnels de la santé dans le cadre du processus de prescription de médicaments ou encore de la déprescription de médicaments.
- **Outils éducatifs** : modules d'apprentissage, séminaires, webinaires ainsi que matériel destiné aux patients.
- **Campagnes de sensibilisation du public** : brochures, campagnes publicitaires et affiches.
- **Lignes directrices et boîtes à outils** : comme les algorithmes cliniques et les pratiques structurées de gestion des médicaments.

Aujourd'hui, les initiatives visant à améliorer la prescription et l'utilisation appropriées des médicaments fonctionnent souvent de manière indépendante, dans des secteurs d'excellence à la grandeur du pays. Les initiatives locales (p. ex. les groupes d'entraide entre patients) sont souvent difficiles à déterminer. Une coordination est nécessaire pour mettre à l'échelle ces initiatives et contribuer à renforcer leur portée, éventuellement dans l'ensemble du pays. Cela permettrait d'améliorer de manière plus équitable et uniforme les résultats en matière de santé pour les patients.

UNE STRATÉGIE PANCANADIENNE

Un problème pancanadien nécessite une solution pancanadienne.

La stratégie pancanadienne sur l'utilisation appropriée des médicaments proposée (la « stratégie ») comprend des principes directeurs, une vision, une mission, des buts et des objectifs mesurables, ainsi que des priorités stratégiques pour faire progresser collectivement la stratégie.

Les valeurs fondamentales qui sous-tendent la stratégie reposent sur six principes clés. Ils soulignent la nécessité de se concentrer sur les soins et les priorités des personnes, de s'appuyer sur les travaux existants relatifs à l'utilisation appropriée des médicaments dans l'ensemble du Canada et de faire progresser l'utilisation appropriée en collaborant avec les partenaires. Les principes mettent également l'accent sur les valeurs clés de l'équité en santé, l'application des meilleures preuves et la promotion de la gestion des ressources. Ces principes doivent être pris en compte et se refléter dans toutes les activités menées dans le cadre de la stratégie, de la planification à la communication en passant par la mise en œuvre.

PRINCIPES DIRECTEURS : VALEURS FONDAMENTALES QUI SOUS-TENDENT LA STRATÉGIE



AXÉ SUR LA PERSONNE

Se concentre sur les soins et les priorités des personnes et encourage la prise de décision commune



FONDÉ SUR DES PREUVES

Applique les meilleures preuves disponibles sur les interventions et des approches de mise en œuvre pour orienter le changement efficace



COLLABORATIF

Valorise la collaboration et la responsabilité commune avec tous les partenaires du système de santé et ceux du continuum de soins



CONTINU

Tire parti des efforts existants pour améliorer l'utilisation appropriée et soutient leur coordination, avancement et succès



ÉQUITABLE

Cherche à réduire les obstacles sociaux, culturels et environnementaux à l'utilisation appropriée qui entravent les possibilités pour les patients d'atteindre un état de santé optimal



DURABLE

Recherche des solutions qui améliorent la gestion des ressources et renforcent la viabilité du système de santé et de l'environnement

Ensemble, les principes directeurs et les éléments stratégiques tracent une voie pour guider les partenaires vers une approche cohérente de l'utilisation appropriée des médicaments partout au Canada.



VISION : CE QUE NOUS CHERCHONS À RÉALISER

Toutes les personnes au Canada prennent des médicaments sur ordonnance qui sont appropriés pour eux.



MISSION : CE QUE LA STRATÉGIE VISE À ACCOMPLIR

Soutenir les partenaires afin de permettre à tous d'être informés de façon optimale concernant l'utilisation appropriée des médicaments, en misant sur les médicaments sur ordonnance et les thérapies non médicamenteuses qui offrent le plus de bienfaits et permettent d'éviter les dommages possibles, d'offrir de la valeur aux patients, à leur communauté, au système de santé et au plus vaste environnement.



BUTS : FAÇONS DONT LA STRATÉGIE RÉALISE LA VISION ET LA MISSION

- ▶ Soutenir les patients et leurs soignants pour faire des choix éclairés qui sont élaborés avec eux et qui priorisent leurs buts et leurs valeurs personnels
- ▶ Doter les cliniciens des outils fondés sur des preuves afin d'appuyer la prescription appropriée dans leurs normes de pratique
- ▶ Soutenir les responsables politiques et les décideurs afin de mettre en œuvre des programmes et des politiques sur l'utilisation appropriée en fonction des meilleures données probantes disponibles, des points de vue des patients, ainsi que de tirer parti des technologies de pointe
- ▶ Renforcer la durabilité du système de santé au moyen d'efforts de collaboration pour inciter à des pratiques relatives à l'utilisation appropriée qui optimisent la prestation de services de santé
- ▶ Collaborer avec les partenaires du secteur privé (comprenant les assureurs, les fabricants pharmaceutiques) pour encourager un environnement favorisant l'utilisation appropriée



OBJECTIFS : TACTIQUES FAVORISANT LES BUTS RECHERCHÉS

- ▶ Faciliter les améliorations de la prescription et de l'utilisation des médicaments par les professionnels de la santé et les patients, au moyen de l'éducation et de l'utilisation des meilleures preuves disponibles concernant les interventions et les approches de mise en œuvre dans différents contextes.
- ▶ Améliorer la portée et la pertinence des programmes sur l'utilisation appropriée grâce à la communication ciblée et l'adoption des technologies numériques par les partenaires multiples, y compris les patients.
- ▶ Renforcer la coordination pancanadienne des programmes et des initiatives sur l'utilisation appropriée pour faciliter le partage des meilleures pratiques, réduire le dédoublement des efforts et améliorer le rendement et la durabilité du système.
- ▶ Encourager l'approbation collective, la responsabilité et l'impact de la prise de décisions et des programmes sur l'utilisation appropriée parmi tous les partenaires du système.
- ▶ Accroître la responsabilité de tous les partenaires du système par l'amélioration des protocoles, des politiques et des règlements, des programmes et des systèmes de données qui s'appuie sur la recherche de grande qualité, l'évaluation et la mesure du rendement ainsi que la déclaration transparente au public.

Priorités stratégiques

Le Comité consultatif sur l'utilisation appropriée des médicaments a défini cinq priorités pour réaliser la vision générale de la stratégie. Les priorités sont à la fois liées et conçues pour se renforcer mutuellement, créant ainsi un cycle d'apprentissage continu, comme illustré ci-dessous.

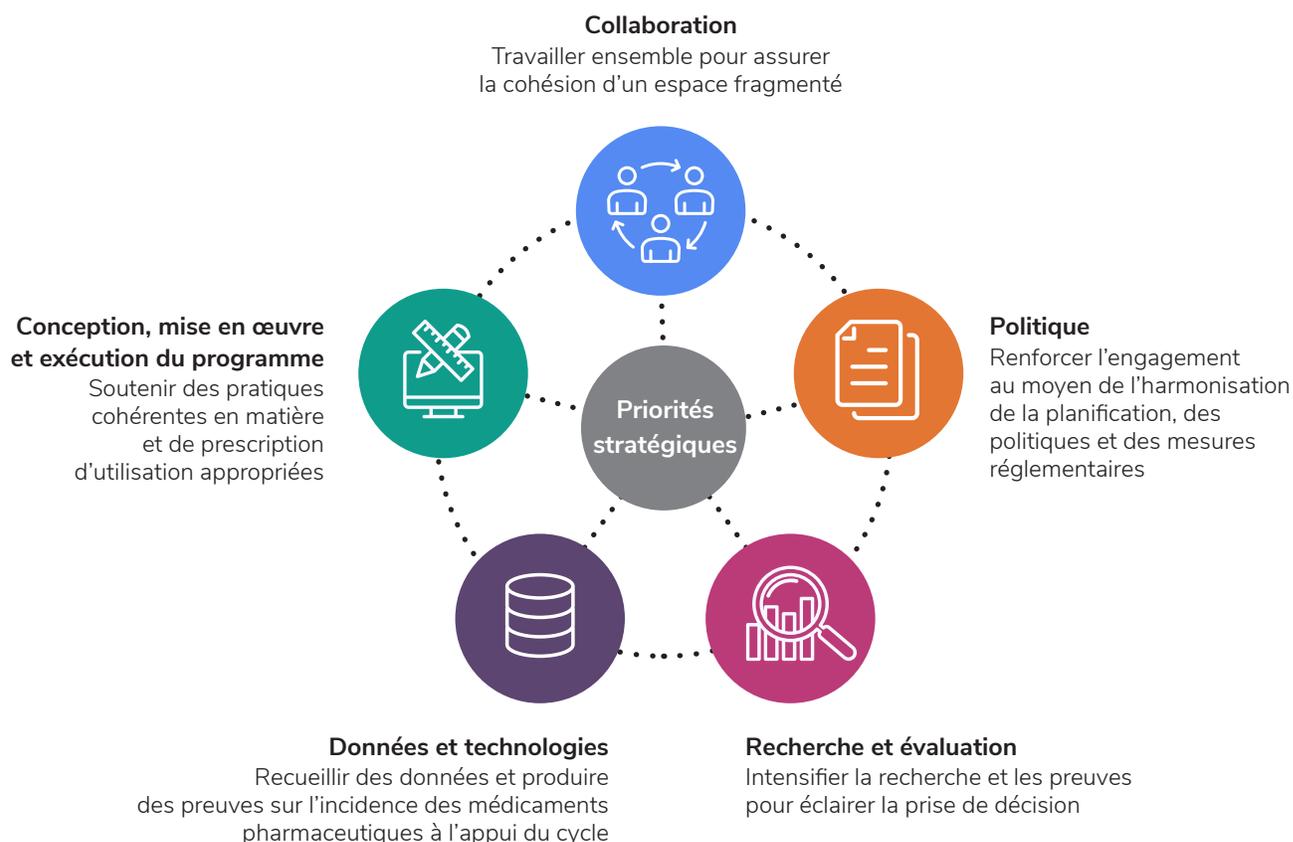


FIGURE 2 : Priorités stratégiques d'une Stratégie pancanadienne sur l'utilisation appropriée des médicaments

RECOMMANDATION #1

L'AMC dirige et met en œuvre les priorités stratégiques proposées qui facilitent la participation active de tous les partenaires. L'AMC devrait mesurer les progrès accomplis et en rendre compte chaque année.

Au cours de la première année, établir un réseau de partenaires clés qui se consacrent à la promotion des priorités de la stratégie et réunir ces partenaires. L'AMC devrait énoncer clairement les mesures qu'elle prendra pour soutenir et enrichir les efforts des partenaires.

1. Collaboration



Cette priorité est axée sur la collaboration et l'établissement de relations synergiques qui inspirent et stimulent les autres afin d'améliorer l'utilisation appropriée des médicaments. Cela comporte que des champions locaux dirigent les efforts d'utilisation appropriée, associent les partenaires aux initiatives et aident à former des structures ou des processus qui permettent une collaboration durable. La collaboration peut être aussi simple que de se mobiliser à l'égard d'une perspective ou d'une idée avec un nouveau partenaire, ou aussi complexe que de mettre en place un réseau de différents partenaires pour faire progresser l'utilisation appropriée. Les efforts de collaboration devraient englober la mise en commun de ce qui a fonctionné et n'a pas fonctionné, afin d'aider les initiatives réussies à s'étendre ou à être amorcées ailleurs au Canada.

« La collaboration, l'intégration des systèmes de santé et la mise en commun des données sur les soins aux patients sont essentielles à la prescription et à l'utilisation appropriées des médicaments. »

– Clinicien et prescripteur

Comment l'AMC peut-elle faire avancer cette priorité?

Pour établir et maintenir son rôle de chef de file, l'AMC devra continuellement renforcer la crédibilité et la confiance de ses partenaires. Il s'agit de faire preuve de responsabilité et de transparence dans les actions et les progrès de l'AMC. Faire preuve de leadership comprendra également convoquer activement les partenaires, écouter leurs préoccupations ainsi que répondre à leurs besoins au moyen de solutions pratiques. Les solutions doivent être mises en œuvre collectivement, tout en respectant les différentes priorités des collaborateurs. Ces activités doivent donc être à la fois efficaces et productives. L'établissement de liens et la création d'un programme efficace d'utilisation appropriée des médicaments permettront à l'AMC de devenir une référence réputée pour le Canada, inspirant les autres à prendre en compte l'utilisation appropriée des médicaments en cours de route.

Domaines d'activités suggérés :

- Mettre en place des forums et des tables périodiques de dialogue et de discussion avec les partenaires, y compris les communautés de patients.
- Soutenir le fonctionnement des tables de collaboration existantes.
- Réunir différents partenaires afin de promouvoir l'inclusion.
- Créer un pôle de ressources contenant des informations à la fois pertinentes et actualisées.
- Tenir les partenaires informés et mobilisés à l'égard des résultats de leur participation, en particulier le public, les patients et les personnes ayant vécu ou vivant une expérience concrète.



Voici Eric, un ouvrier du bâtiment de 48 ans, père célibataire d'une jeune fille de 14 ans qui s'appelle Sarah. Eric aide sa fille Sarah à gérer son diabète de type 1. Elle prend de l'insuline tous les jours, mais trouve le régime de traitement incroyablement accablant. Eric veut trouver de meilleurs moyens de la soutenir, mais il se sent dépassé par la quantité importante d'informations qu'il trouve en ligne. Il se préoccupe constamment des soins médicaux de sa fille Sarah et de la manière dont il peut l'aider à prendre soin d'elle-même.

Comment le programme de l'AMC et la Stratégie pancanadienne sur l'utilisation appropriée des médicaments lui sont-ils utiles?

- L'AMC crée un pôle de ressources centralisé qui soutient les soignants, les patients et les prescripteurs en leur fournissant des informations provenant de programmes dans tout le pays. Grâce à ce pôle, Eric prend connaissance des nouvelles technologies de traitement du diabète chez les enfants. L'une d'entre elles est une petite pompe à insuline portable qui administre de l'insuline à courte durée d'action toutes les quelques minutes, en quantités minimes, et ce, 24 heures sur 24. Eric se sent prêt à apporter ces nouvelles connaissances à un professionnel de la santé afin de discuter de ce qui est le mieux pour sa fille Sarah. Il est rassuré de savoir que Sarah dispose d'une source fiable à laquelle s'adresser pour se tenir au courant de l'évolution des traitements.

Par où l'AMC peut-elle commencer?

Le Comité consultatif sur l'utilisation appropriée des médicaments recommande qu'une équipe au sein de l'AMC se consacre à la mobilisation des partenaires dans le but d'instaurer la confiance et la crédibilité. En même temps, cette équipe faciliterait une participation coordonnée en vue de soutenir la stratégie. La réussite de cette équipe comportera un plan de mobilisation qui élargit les répercussions en mettant en relation les patients, les personnes ayant vécu ou vivant une expérience concrète, le public et d'autres partenaires clés. Cela comprendra également des professionnels de différentes disciplines, comme des spécialistes du comportement, des conseillers auprès des patients et des experts en médias sociaux.

Pleins feux sur la collaboration : SaferMedsNL

De nombreuses personnes ont des expériences positives avec les médicaments contre le reflux gastrique ou les brûlures d'estomac et les somnifères, mais leur utilisation prolongée est reconnue pour provoquer des effets secondaires potentiellement néfastes. Pour la plupart des gens, les médicaments contre les brûlures d'estomac ne sont pas recommandés pendant plus de trois mois, tandis que pour les somnifères, ils ne le sont pas pour plus de quatre semaines. Terre-Neuve-et-Labrador est l'une des provinces au pays où la consommation de ces médicaments qui ont potentiellement des effets néfastes est la plus élevée, d'où l'urgence d'un changement.

L'initiative SaferMedsNL a été créée en 2019 dans le but de promouvoir une utilisation sécuritaire et efficace des médicaments pour les personnes vivant à Terre-Neuve-et-Labrador. Elle a rassemblé des défenseurs des droits des patients, des organismes communautaires, des professionnels de la santé ainsi que des chercheurs universitaires. Son objectif était d'améliorer l'utilisation des médicaments en mettant en place la déprescription de médicaments (ou en l'arrêt en toute sécurité) qui ont potentiellement des effets néfastes ou qui sont inutiles. Les professionnels de la santé ont remis aux patients une brochure de SaferMedsNL expliquant les avantages et les inconvénients des médicaments contre les brûlures d'estomac ou des somnifères, en leur recommandant d'en parler à leur médecin, infirmière ou pharmacien. On a également encouragé les pharmaciens à discuter avec les patients et les prescripteurs pour revoir l'utilisation à long terme de ces médicaments dans le cadre de l'intervention de SaferMedsNL sur la déprescription par les pharmaciens.

Les résultats sont encourageants. Entre avril 2019 et décembre 2021, le site Web SaferMedsNL.ca (en anglais seulement) a reçu plus de 30 000 visites. L'initiative a permis de sensibiliser le public de Terre-Neuve-et-Labrador aux effets néfastes de la prise prolongée de médicaments contre les brûlures d'estomac et de somnifères, à un niveau supérieur à celui de la sensibilisation nationale. Elle a également permis de réduire l'utilisation de ce type de médicaments. Le lancement de la deuxième campagne de sensibilisation de l'initiative SaferMedsNL sur les médicaments contre les brûlures d'estomac a réduit la consommation de ces médicaments de 11 % entre novembre 2020 et mars 2022. Sa campagne sur les somnifères a permis quant à elle de réduire de 7 % la consommation chronique de somnifères entre février 2020 et mars 2022. Il est important de noter que la consommation de somnifères a diminué de 10 % chez les adultes de 70 ans et plus, qui sont les personnes les plus vulnérables aux effets secondaires des somnifères. L'intervention de l'initiative SaferMedsNL en matière de déprescription par les pharmaciens a également été associée à une réduction de 20 % des doses de médicaments contre les brûlures d'estomac et de 12 % des doses de somnifères pour les adultes de 70 ans et plus.

Les efforts de tous les partenaires de l'initiative SaferMedsNL ont contribué à sensibiliser davantage le public aux effets néfastes de la consommation de médicaments à long terme et à réduire l'utilisation de médicaments ayant potentiellement des effets néfastes. Cela démontre clairement le pouvoir de la collaboration, avec le soutien de la communauté ainsi que l'appui du gouvernement pour instaurer un dialogue à grande échelle.

2. Politique

La politique constitue un plan d'action qui définit les attentes en matière de prestation de programmes et de services et qui sert de base à une prise de décisions cohérente et à l'affectation des ressources. La politique peut comprendre des lignes directrices, des programmes, des orientations gouvernementales, des approches de financement ainsi que bien d'autres instruments. Il est important de promouvoir la politique comme une priorité, car elle peut constituer un outil puissant pour orienter les actions ou les comportements vers une utilisation appropriée. Par exemple :

- inciter les professionnels de la santé à garantir une prescription appropriée des médicaments;
- établir un dialogue et créer une culture de pratique clinique qui encourage les patients à poser des questions sur leurs médicaments (p. ex. au moyen de procédures opérationnelles normalisées);
- revoir les structures de remboursement afin de favoriser l'adoption de thérapies appropriées comprenant des options non médicamenteuses.

L'harmonisation des initiatives politiques et organisationnelles sur les priorités de l'utilisation appropriée peut influencer positivement les habitudes de prescription et d'utilisation. Les politiques et les initiatives peuvent varier en fonction du contexte clinique, organisationnel ou de la compétence.

Comment l'AMC peut-elle faire avancer cette priorité?

Le Comité consultatif sur l'utilisation appropriée des médicaments recommande que l'AMC recueille des données dans des contextes réels. L'AMC devrait également utiliser ces données afin de générer les preuves nécessaires pour fournir des conseils éclairés sur les pratiques politiques prometteuses qui peuvent améliorer l'utilisation appropriée des médicaments au Canada et à l'étranger. Les conseils peuvent être généraux ou adaptés à des contextes particuliers. Il est important que les politiques soient mises à jour en cas de nouvelles données et recherches, y compris en fonction des personnes ayant vécu ou vivant une expérience concrète. Les politiques devraient également tenir compte des nouvelles priorités en matière de santé afin d'aider les responsables politiques et les décideurs à s'adapter au changement.

Domaines d'activités suggérés :

- Soutenir la création de nouvelles preuves et la détermination de priorités axées sur l'individu qui éclaireront les décisions politiques.
- Analyser les comportements en matière de prescription et d'utilisation des médicaments ainsi que leurs conséquences.
- Démontrer les avantages et l'efficacité des efforts en matière d'utilisation appropriée des médicaments.
- Faire participer les patients et les personnes ayant vécu ou vivant une expérience concrète pour soutenir la diffusion et l'adoption de politiques et d'initiatives stratégiques efficaces dans différents contextes.

« Cela comble une lacune nécessaire en matière de capacités et contribuera à assurer la cohérence au Canada. »

– Représentant d'une province ou d'un territoire

Par où l'AMC peut-elle commencer?

Le Comité consultatif sur l'utilisation appropriée des médicaments recommande à l'AMC d'engager le dialogue avec les compétences sur l'utilisation appropriée des médicaments. Au cours de sa première année, l'AMC devrait collaborer avec les administrations, les patients et les personnes ayant vécu ou vivant une expérience concrète afin de déterminer un domaine commun d'utilisation appropriée des médicaments à aborder. En même temps, l'AMC devrait travailler avec ses partenaires à l'égard de l'accès approprié aux thérapies non médicamenteuses, lorsque les preuves indiquent qu'elles sont mieux adaptées que les médicaments.



Voici Anna, Voici Anna, une médecin des Premières Nations âgée de 38 ans qui commence à travailler dans une maison de soins de longue durée accueillant des Autochtones et des personnes non autochtones. Elle remarque que certaines personnes ont des effets secondaires attribuables à la polypharmacie, c'est-à-dire l'utilisation de cinq médicaments ou plus. Ces personnes préfèrent que les pratiques non médicamenteuses fassent partie de leurs soins continus. Anna souhaite s'appuyer sur ses propres expériences et écouter activement les autres dans son travail. Elle se demande comment elle peut réduire la polypharmacie ainsi que mieux soutenir et intégrer les traitements traditionnels dans sa pratique clinique.

Comment le programme de l'AMC et la Stratégie pancanadienne sur l'utilisation appropriée des médicaments lui sont-ils utiles?

- L'AMC encourage les efforts de collaboration et les politiques de prescription axés sur la personne. Cela encourage Anna à mettre en œuvre des pratiques de guérison traditionnelles. Elle se met en relation avec d'autres personnes pour faire part de son expérience et apprendre ce qui a le mieux fonctionné dans d'autres régions du pays. Anna s'informe au sujet des ressources auprès des responsables de la santé autochtone dans sa province et les intègre dans son travail. Elle sensibilise aussi activement ses collègues, encourageant un engagement commun en faveur des soins axés sur la personne.

3. Recherche et évaluation

La réussite de la mise en œuvre de la stratégie comportera la mise à l'essai d'approches et la mesure des résultats. Les données disponibles fournissent peu d'informations sur l'efficacité des programmes d'utilisation appropriée des médicaments. Par conséquent, à mesure que la stratégie est déployée, il sera important d'évaluer les initiatives de manière critique et de mettre en commun les résultats associés. Renforcer l'évaluation et la transparence portant sur les résultats obtenus favorisera un cycle d'essais et de mesures, d'apprentissage et de mise en commun.

Comment l'AMC peut-elle faire avancer cette priorité?

L'AMC devra évaluer les progrès de la stratégie avec l'aide de ses partenaires. Pour ce faire, il faudra fournir du leadership sur ce qui doit être mesuré, comment le mesurer et déterminer ce que les partenaires veulent apprendre collectivement de l'évaluation. L'infrastructure nécessaire à la réalisation d'évaluations locales étant limitée, l'AMC devrait aider les partenaires à évaluer leurs propres initiatives en leur offrant des conseils, des ressources et un soutien en matière de capacités (outils, expertise, etc.). La mise en place d'un mécanisme d'évaluation et d'établissement de rapports réalisable et durable nécessitera la contribution d'experts (ainsi que les points de vue des partenaires).

Domaines d'activités suggérés :

- Élaborer un cadre d'évaluation de base en utilisant une approche d'impact collectif qui comprend les éléments suivants :
 - des mesures quantitatives (p. ex. des chiffres, des pourcentages);
 - des mesures qualitatives (p. ex. des entretiens, une rétroaction);
 - des indicateurs reflétant la contribution des patients, des personnes ayant vécu et vivant une expérience concrète et des populations méritant l'équité.
- Diriger les rapports sur les travaux de l'AMC et les progrès de la stratégie qui en découlent :
 - la collecte transparente de données pertinentes sur le rendement et l'analyse des résultats;
 - les développements en cours, y compris les améliorations et les enseignements tirés;
 - l'accessibilité tant sur le plan du format (p. ex. la langue, les éléments visuels) que des résultats (p. ex. les rapports, les balados).

Par où l'AMC peut-elle commencer?

Le Comité consultatif sur l'utilisation appropriée des médicaments recommande à l'AMC de faire participer des experts en la matière à l'évaluation de programmes afin de déterminer les indicateurs initiaux et les éléments de mesure du rendement qui guideront le développement d'un cadre d'évaluation de référence. En même temps, l'AMC devrait aider les responsables politiques et les décisionnaires à adopter une approche d'impact collectif à l'égard des efforts en matière d'utilisation appropriée de tous les partenaires.

4. Données et technologies



Pour éclairer les autres priorités du cycle de la stratégie, plus de renseignements ou des renseignements de meilleure qualité sont nécessaires concernant les tendances en matière de prescription et d'utilisation des médicaments. Une meilleure compréhension des motifs sous-jacents à la surutilisation, la sous-utilisation et l'utilisation inappropriée des médicaments, y compris les motifs sous-jacents aux enjeux, aidera à les résoudre adéquatement. Les solutions technologiques, en particulier celles conçues pour les professionnels de la santé, les patients et les personnes ayant vécu ou vivant une expérience concrète, peuvent aider à éclairer la prise de décisions sur l'utilisation appropriée des médicaments. En fin de compte, des partenaires sont nécessaires afin de soutenir l'amélioration de l'accès aux données sur la santé dans différents milieux de soins de santé.

« Nous devons donner les moyens aux patients de participer au processus de prise de décisions en leur fournissant à la fois des données et en les sensibilisant. Nous devons aller plus loin pour informer le public, et l'industrie peut également jouer un rôle ici. »

Représentant de l'industrie

Comment l'AMC peut-elle faire avancer cette priorité?

En plus d'améliorer la prescription et l'utilisation appropriées des médicaments, le Comité consultatif sur l'utilisation appropriée des médicaments recommande que l'AMC dirige les efforts visant à accroître la collecte de données pancanadienne et à élargir l'accès aux données sur les médicaments et les traitements, y compris les preuves provenant de milieux réels. L'AMC devrait chercher à aider à éclairer les décisions en améliorant la disponibilité et l'accessibilité des données sur le diagnostic, la prescription et l'utilisation des médicaments, ce qui constituera la base de preuves pour l'utilisation appropriée des médicaments.

Domaines d'activités suggérés :

- Élaborer une stratégie d'utilisation appropriée des données avec les partenaires.
- S'appuyer sur les travaux existants afin d'améliorer la normalisation et l'accès aux données sur la santé et les médicaments.
- Utiliser des preuves provenant de milieux de soins de santé réels pour orienter la stratégie et les pratiques exemplaires.
- Inclure des données sur les traitements non médicamenteux.

Par où l'AMC peut-elle commencer?

Le Comité consultatif sur l'utilisation appropriée des médicaments recommande à l'AMC d'harmoniser ces travaux avec la stratégie à mesure qu'elle progresse concernant les données et les analyses. La détermination et la collecte des informations nécessaires pour améliorer l'utilisation des médicaments, les soins axés sur la personne et les résultats en matière de santé constituent une priorité pour la stratégie et l'AMC. À mesure que l'AMC évolue, elle devrait continuer à promouvoir une utilisation appropriée dans l'ensemble de son organisation et de ses secteurs d'intervention.

5. Conception, mise en œuvre et réalisation des programmes



Des efforts sont nécessaires pour coordonner les organisations et leurs initiatives en matière d'utilisation appropriée afin d'assurer la cohérence et l'équité, de diffuser les pratiques exemplaires et de mettre à l'échelle les initiatives prometteuses. Cette priorité est axée sur la détermination de domaines de programme communs à faire progresser, sur la promotion de programmes et d'approches de mise en œuvre fondés sur des preuves et sur le renforcement des capacités locales à partir de la base afin de soutenir des programmes plus unifiés et de meilleure qualité.

Comment l'AMC peut-elle faire avancer cette priorité?

L'AMC doit participer au développement des capacités régionales et locales avec ses partenaires. Cela permettra d'élaborer, d'adapter et de mettre en œuvre des programmes et des initiatives dans le cadre d'une vision commune ainsi que de plans de travail coordonnés. Il s'agit notamment de faciliter les partenariats, de diriger les domaines du programme où des lacunes peuvent exister et de maintenir le financement du programme afin de soutenir la réalisation des buts et des objectifs.

Domaines d'activités suggérés :

- Renforcer les capacités : favoriser les partenariats nouveaux et existants, aider les partenaires locaux à adopter des pratiques exemplaires, financer les partenaires (y compris les groupes de patients) et les projets qui font progresser les buts et les objectifs de la stratégie.
- Assurer la cohérence : donner la priorité aux enjeux liés à l'utilisation inappropriée des médicaments, catalyser la diffusion et l'extension d'initiatives prometteuses ou ayant démontré leur efficacité et leur faisabilité dans différents contextes.
- Sensibiliser : plaider en faveur de l'utilisation appropriée des médicaments dans tout le Canada, élaborer et mettre en commun des supports d'information et de communication conçus en collaboration avec les patients et les personnes ayant vécu ou vivant une expérience concrète, ainsi que promouvoir l'éducation et la formation des professionnels de la santé actuels et futurs.

Par où l'AMC peut-elle commencer?

Le Comité consultatif sur l'utilisation appropriée des médicaments recommande à l'AMC de mener des campagnes nationales de sensibilisation et de diffuser des informations fiables (c'est-à-dire impartiales et fondées sur des preuves) aux patients, aux personnes ayant vécu ou vivant une expérience concrète, aux professionnels de la santé et au public. Il s'agit notamment de promouvoir les initiatives existantes, de défendre les priorités en la matière dans les établissements de soins de santé et d'utiliser les médias et les événements nationaux pour mettre en évidence, défendre et accroître l'importance de l'utilisation appropriée des médicaments.

Pleins feux sur le programme : MieuxDormir

Les somnifères sont couramment utilisés pour gérer l'insomnie, mais ils n'abordent pas ses causes profondes. En outre, les effets secondaires et les risques relatifs à la prise de somnifères comprennent les troubles de la mémoire, les blessures dues aux chutes, la pneumonie, les accidents de la route, la dépendance et le sevrage. Les conséquences de ces risques peuvent être graves, particulièrement chez les personnes âgées.

En 2013, des chercheurs de l'Université de Dalhousie ont créé MieuxDormir dans le but de transformer le traitement de l'insomnie et d'offrir de meilleurs soins aux patients. Les objectifs de MieuxDormir sont d'encourager l'utilisation de traitements qui s'harmonisent avec les meilleures recherches disponibles en matière d'insomnie chronique, y compris la thérapie cognitivo-comportementale de l'insomnie (TCC-I) afin de réduire l'utilisation excessive de somnifères. MieuxDormir travaille avec des personnes ayant vécu ou vivant une expérience concrète en matière d'insomnie pour élaborer ses outils, ressources et recommandations, qui sont périodiquement mis à jour sur son site Web mieux-dormir.ca. L'approche et le matériel de MieuxDormir sont également examinés, informés et approuvés par des experts du sommeil, des psychologues, des médecins, des pharmaciens et d'autres professionnels de la santé.

La valeur et les répercussions de cette initiative de collaboration se reflètent par plus de 6 000 utilisateurs mensuels du site Web canadien. Par ailleurs, une étude portant sur 565 personnes âgées utilisant des somnifères depuis longtemps a démontré une probabilité importante de réduire ou d'arrêter les somnifères et d'utiliser des techniques de TCC-I après avoir reçu les documents de MieuxDormir par courrier. Ces résultats de l'étude intitulée Vos réponses lorsque vous avez besoin de sommeil au Nouveau-Brunswick (YAWNS NB) démontrent l'efficacité de MieuxDormir à faire évoluer le traitement de l'insomnie grâce au pouvoir de la collaboration. Les programmes comme MieuxDormir ont le potentiel d'améliorer l'utilisation appropriée des médicaments dans l'ensemble de la population s'ils continuent à se développer et à être diffusés.

MieuxDormir
mieux-dormir.ca



RECOMMANDATION #2

L'AMC agit afin de soutenir les priorités stratégiques, en commençant par celles qui favorisent la collaboration, et rend compte de ses progrès et de ses succès.

Au cours de la première année, créer un organisme consultatif en vue de la mise en œuvre de l'utilisation appropriée. Cet organisme consultatif guiderait la mise en œuvre des recommandations du Comité consultatif sur l'utilisation appropriée des médicaments ainsi que les priorités à venir en matière d'utilisation appropriée, et rendrait compte des progrès accomplis.

RECOMMANDATION #3

L'AMC s'impose en tant que référence réputée pour le Canada en matière d'utilisation appropriée des médicaments.

Au cours de la première année, commencer à travailler à l'établissement de la crédibilité et des relations. Consacrer des ressources à la liaison avec divers partenaires et les aider à tenir compte des enjeux et des recommandations déterminés par le comité.

RECOMMANDATION #4

L'AMC établit une relation solide avec les provinces et les territoires afin de renforcer les capacités locales en matière d'utilisation appropriée des médicaments.

Au cours de la première année, faire participer les gouvernements provinciaux et territoriaux pour déterminer comment l'AMC peut les aider à renforcer leur capacité à traiter des enjeux en matière d'utilisation appropriée des médicaments. Ensemble, déterminer comment donner suite aux recommandations du comité et inclure les patients et les personnes ayant vécu ou vivant une expérience concrète dans ces efforts.

RECOMMANDATION #5

L'AMC sensibilise à l'utilisation appropriée des médicaments et cherche à mieux faire comprendre cet enjeu.

Au cours de la première année, mener une campagne de sensibilisation nationale basée sur des informations fiables et fondées sur des preuves, et la réaliser avec des partenaires.

RECOMMANDATION #6

Tous les partenaires élaborent activement une stratégie pancanadienne de données pour soutenir l'utilisation appropriée des médicaments qui est dirigée par l'AMC.

Au cours de la première année, l'AMC rassemble des partenaires de données et dirige une stratégie de données afin de soutenir les efforts d'utilisation appropriée. La stratégie de données devrait être élaborée avec des personnes ayant vécu ou vivant une expérience concrète et être approuvée par tous les partenaires.

CADRE DE LEADERSHIP DE L'AMC

Pour mener à bien la stratégie, l'AMC devra se doter des capacités nécessaires en tant que chef de file parmi de nombreux autres chefs de file établis. L'AMC a la possibilité d'enrichir le travail des organisations existantes et de créer de la valeur en comblant les lacunes, en créant des synergies et en réduisant le dédoublement. Le Comité consultatif sur l'utilisation appropriée des médicaments recommande à l'AMC d'envisager huit domaines de leadership pour faire progresser l'utilisation appropriée des médicaments.



INSPIRER

Défendre Défendre l'utilisation appropriée pour garantir que l'accès aux interventions est répandu et équitable.



SE CONCENTRER

Soutenir le développement d'une **vision et d'objectifs communs** pour les politiques, les programmes et les initiatives qui s'harmonisent avec l'évolution du paysage.



COORDONNER

Améliorer la **coordination** des programmes existants et émergents en vue d'éviter le dédoublement et d'optimiser les ressources.



RASSEMBLER

Réunir les patients et les partenaires pour **instaurer le dialogue** et partager de l'information.



INFORMER

Recueillir des données et **produire des données probantes** tirées de diverses sources pour appuyer et concevoir des initiatives



ÉVALUER

Évaluer les initiatives afin d'améliorer l'efficacité, la mise à l'échelle et la diffusion des pratiques prometteuses.



CONSTRUIRE/ METTRE À L'ÉCHELLE

Développer la **capacité régionale ou locale** de faire avancer les initiatives; de mettre en œuvre ou d'adapter des pratiques prometteuses.



PÉRENNISER

Soutenir le **financement** pour la programmation coordonnée de l'utilisation appropriée par l'intermédiaire de l'AMC.

FIGURE 3 : Domaines de leadership pour l'AMC

1. Inspirer

L'utilisation appropriée est un terme familier pour les décideurs politiques. Cependant, une approche coordonnée pour comprendre les avantages et les effets néfastes des médicaments peut être une idée nouvelle pour le public. L'AMC qui se fait la championne de l'utilisation appropriée et qui l'intègre comme un élément central des soins de santé axés sur la personne apporte une valeur ajoutée à tout le monde.

« L'AMC peut plaider en faveur d'une amélioration de la qualité et de la distribution des déterminants sociaux de la santé qui sous-tendent la capacité à rechercher et à bénéficier des médicaments disponibles. »

– Equity Mobilizing Partnerships in Community

2. Se concentrer

Une approche commune est nécessaire afin de concevoir et mettre en œuvre des politiques, des programmes et des initiatives. L'AMC peut apporter une valeur ajoutée en se concentrant sur une vision commune de l'utilisation appropriée des médicaments tout en fixant des priorités communes qui répondent à l'évolution des besoins et des priorités d'un système pharmaceutique en constante évolution.

3. Coordonner

Le paysage de l'utilisation appropriée nécessite de la coordination. La valeur de l'AMC consistera à développer sa compréhension des organisations et des initiatives en matière d'utilisation appropriée au sein des compétences afin d'améliorer la coordination entre elles. Il s'agit notamment d'optimiser les ressources en déterminant les domaines de chevauchement et les possibilités de synergie.

4. Rassembler



Les efforts pour améliorer l'utilisation appropriée des médicaments ne manquent pas au Canada. Toutefois, l'AMC devra établir un lien entre les organisations et leurs contributions positives existantes. L'AMC peut être un organisateur qui rassemble les gens, favorise un environnement de collaboration et devient le ciment qui aide les partenaires à se connecter, à échanger, à s'aligner et à ajouter de la valeur.

« Il faut travailler et tisser des liens avec les personnes qui, traditionnellement, ne sont pas à votre table; allez vers elles, n'attendez pas qu'elles viennent vers vous. »

– Patient



Voici Ravi, un pharmacien âgé de 35 ans qui travaille dans une pharmacie communautaire située dans un quartier défavorisé. Nombre de ses clients se heurtent à des obstacles dans l'accès aux soins de santé, comme le fait de ne pas avoir de médecin de famille ou encore de ne pas pouvoir recevoir des soins dans la langue de leur choix. Ravi sait que les médicaments peuvent améliorer la santé et souhaite mieux soutenir sa communauté, mais il a parfois du mal à surmonter ces obstacles.

Comment le programme de l'AMC et la Stratégie pancanadienne sur l'utilisation appropriée des médicaments lui sont-ils utiles?

- Ravi se rend à une conférence portant sur l'utilisation appropriée organisée par l'AMC et rencontre des chercheurs travaillant dans ce domaine. Ils lancent un projet pilote qui fournit des ressources sur l'utilisation des médicaments en plusieurs langues et dans des formats accessibles. Ravi utilise ces ressources afin de faciliter l'accès aux soins, en aidant ses clients à améliorer leur consommation de médicaments et à atteindre leurs objectifs en matière de santé. Cela se traduit souvent par une augmentation de la consommation de médicaments auparavant sous-utilisés au sein de la communauté, comme les statines. Après le succès du projet pilote, Ravi décide de présenter les résultats à ses collègues. Ils mettent en œuvre des programmes semblables dans d'autres collectivités sur la base des enseignements tirés.

La Coalition canadienne pour l'utilisation appropriée des médicaments : Le pouvoir des rassemblements

Au Canada, les efforts en matière d'utilisation appropriée des médicaments sont nombreux, mais pas toujours rationalisés et coordonnés. En 2023, deux organisations bien établies du domaine de l'utilisation appropriée des médicaments, Choisir avec soin Canada et le Réseau canadien pour l'usage approprié des médicaments et la déprescription (ReCAD), ont entrepris de changer cette situation. Avec le soutien du Bureau de transition vers une Agence canadienne des médicaments, ils ont réuni plus de 10 organisations et patients partenaires dans le but d'accélérer l'amélioration de l'utilisation appropriée des médicaments au Canada. Le groupe des principales organisations de qualité et de sécurité des patients, des organisations d'information sur la santé et des patients partenaires s'est réuni périodiquement pour mettre en commun les pratiques exemplaires et les preuves émergentes, en déterminant et en établissant la priorité accordée à une ou deux initiatives à faire avancer collectivement. Il s'agit de la première coalition de ce type au pays. Bien que la coalition soit en cours de développement, elle constitue un exemple prometteur de convocation de partenaires et de coordination avec eux en vue de progresser vers une vision commune.

5. Informer



Les systèmes de soins de santé au Canada sont souvent qualifiés de « riches en données, mais pauvres en informations ». Bien qu'elle produise de nombreuses données, l'information n'éclaire pas nécessairement la prise de décisions et ne permet pas d'établir un lien entre la prescription et l'utilisation de médicaments, d'une part, et les conséquences pour la santé et les répercussions sur le système, d'autre part. L'AMC peut apporter une valeur ajoutée en améliorant la collecte de données et en produisant des preuves solides pour orienter son programme de prescription et d'utilisation appropriées des médicaments.

6. Évaluer



L'évaluation des initiatives en matière d'utilisation appropriée n'est actuellement pas structurée, et il n'existe pas de mécanismes établis afin de mesurer l'efficacité de manière cohérente. L'AMC a la possibilité de mettre en place un système d'évaluation clair et transparent afin d'améliorer la compréhension des interventions et des initiatives efficaces, ainsi que la manière de les adapter à différents contextes.

7. Construire/mettre à l'échelle

La recherche peut déterminer des approches prometteuses, mais la mise en pratique de ces approches nécessite des ressources et un savoir-faire qui sont difficiles à acquérir. Pour apporter une valeur ajoutée, l'AMC devra renforcer les capacités dans l'ensemble du système, se concentrer sur la mise en œuvre régionale et locale ainsi qu'intégrer et adapter les pratiques de pointe. Les patients, les personnes ayant vécu ou vivant une expérience concrète et les professionnels de la santé pourront ainsi en bénéficier.



Voici Dylan, un gérant de restaurant de 60 ans qui se prépare à prendre sa retraite. Il prend des somnifères depuis de nombreuses années en raison de problèmes de sommeil survenus plus tôt dans sa vie. Au fil du temps, il a ressenti une augmentation des effets secondaires comme la somnolence diurne, les troubles de la mémoire et les vertiges. Le lien entre ces symptômes et ses somnifères n'a toutefois jamais été établi.

Comment le programme de l'AMC et la Stratégie pancanadienne sur l'utilisation appropriée des médicaments lui sont-ils utiles?

- L'AMC soutient la croissance des programmes régionaux prometteurs en les aidant à s'appuyer sur les pratiques exemplaires établies. Une initiative d'utilisation appropriée soutenue par l'AMC envoie à Dylan un paquet par la poste qui contient des informations sur les effets secondaires des somnifères. Cela fournit également des ressources sur d'autres moyens d'améliorer la qualité du sommeil. Grâce à ces ressources, Dylan et son médecin décident de réduire progressivement ses somnifères et d'essayer d'autres traitements comme la thérapie cognitivo-comportementale. Ce choix permet à Dylan de profiter davantage de sa retraite sans avoir à subir les effets secondaires de ses somnifères.

8. Pérenniser

Les partenaires sont confrontés à des difficultés afin de faire progresser les initiatives prometteuses liées à l'utilisation appropriée en raison de contraintes financières. L'AMC a la possibilité de fournir un financement fiable pour soutenir des interventions efficaces et des résultats démontrés, avec l'intention de les diffuser et de les mettre à l'échelle.

Pour aller de l'avant, l'AMC peut s'appuyer sur le travail existant des partenaires et profiter de l'occasion pour former un réseau collaboratif d'utilisation appropriée et faire avancer la stratégie proposée dans ce rapport.

RECOMMANDATION #7

L'AMC adopte le cadre de leadership et élabore un plan de mise en œuvre concernant celui-ci.

Au cours de la première année, renforcer les capacités pour incarner les attributs de leadership souhaités qui sont décrits dans le cadre.

PARTENARIAT POUR UN IMPACT COLLECTIF

Il n'existe pas de groupe unique capable de faire progresser la question de l'utilisation appropriée des médicaments de manière cohérente dans l'ensemble du Canada. Un problème qui touche tout le monde collectivement nécessite une réponse qui est mise en œuvre collectivement. La prescription et l'utilisation appropriées des médicaments à l'échelle pancanadienne requièrent la collaboration de tous les partenaires, chacun assumant sa responsabilité.

Chaque partenaire peut contribuer à la stratégie d'une manière qui complète le travail qu'il effectue ou le rôle qu'il joue dans le système de santé. Les partenaires peuvent ainsi contribuer à une ou plusieurs des responsabilités décrites dans le diagramme ci-dessous :



FIGURE 5 : Responsabilités des partenaires dans le cadre d'une Stratégie pancanadienne sur l'utilisation appropriée des médicaments

Tous les partenaires se partagent la responsabilité de rendre des comptes aux patients, aux personnes ayant vécu ou vivant une expérience concrète et au système de santé dans son ensemble. Cette responsabilité commune souligne l'importance d'agir dans l'intérêt de ceux qui comptent le plus.

RECOMMANDATION #8

Tous les partenaires s'engagent à l'égard de la stratégie et travaillent avec l'AMC pour la mettre en œuvre avec succès.

Au cours de la première année, l'AMC travaille avec des partenaires pour adopter une approche d'impact collectif qui tire parti des forces des divers partenaires du système, y compris les organisations pancanadiennes de santé.

RECOMMANDATION #9

L'AMC fixe des objectifs et favorise un environnement d'apprentissage et d'amélioration continus grâce à des boucles de rétroaction périodiques et à une communication ouverte avec les partenaires, y compris les patients et les personnes ayant vécu ou vivant une expérience concrète.

Au cours de la première année, faire participer tous les partenaires afin de tirer parti du travail des organisations existantes et des projets prometteurs et de l'étendre à l'ensemble du pays, tout en déterminant les pratiques exemplaires à mettre à l'échelle et à diffuser.



CONCLUSION

Le Canada a besoin d'une stratégie visant à améliorer la prescription et l'utilisation appropriées des médicaments qui profite aux personnes de l'ensemble du pays. Les idées et les recommandations présentées dans ce rapport constituent les meilleurs conseils du Comité consultatif sur l'utilisation appropriée pour faire progresser l'utilisation appropriée des médicaments.

Des partenaires établis sont très motivés et engagés en vue de se lancer dans l'amélioration de l'utilisation appropriée des médicaments. Il faut actuellement exploiter l'énergie et le dévouement existants de ces partenaires, renforcer les réseaux d'utilisation appropriés et créer l'élan nécessaire pour mener à bien les mesures qui viennent soutenir cet important travail. En travaillant ensemble, le Canada se rapprochera d'un état futur où tous les partenaires seront davantage connectés, mieux coordonnés et en mesure d'apprendre les uns des autres.

Le Comité consultatif sur l'utilisation appropriée des médicaments demande à tous les partenaires de se réunir pour favoriser une prescription et une utilisation appropriées des médicaments, un mouvement qui amplifie les principes directeurs d'une utilisation appropriée (axée sur la personne, fondée sur des preuves, collaboratif, continue, équitable, durable) et les répercussions positives qu'il apporte à tous les soins de santé.



ANNEXE A : MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF SUR L'UTILISATION APPROPRIÉE DES MÉDICAMENTS

Stephen Samis – Président

Stephen Samis est l'ancien sous-ministre de la Santé et des Services sociaux du gouvernement du Yukon. Auparavant, il a travaillé pour la Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé, la Fondation des maladies du cœur du Canada et l'Institut canadien d'information sur la santé. Stephen possède une vaste expérience des relations fédérales, provinciales et territoriales, des politiques de la santé et de la mise en œuvre des programmes de santé. Il est actuellement professeur associé au Département de santé communautaire, directeur scientifique associé, directeur de la politique et des partenariats et directeur du Centre des politiques de la santé de l'école de médecine Cumming de l'Université de Calgary. Il est également membre de l'O'Brien Institute for Public Health de l'Université de Calgary. Stephen est le président du Comité consultatif sur l'utilisation appropriée des médicaments.

Michael Allen – Collège des médecins de famille du Canada

Michael Allan est le directeur des programmes et du soutien à la pratique du Collège des médecins de famille du Canada et professeur associé de médecine familiale à l'Université de l'Alberta. Il exerce depuis plus de 20 ans. Il codirige les mises à jour régulières fondées sur des preuves appelées Tools for Practice (outils pour la pratique), le Simplified Guideline Program avec le groupe de soins primaires PEER (Patients, Experience, Evidence, Research) et le Best Science Medicine Podcast.

Julia Bareham – Pharmacienne chez RxFiles

Julia Bareham est pharmacienne chez RxFiles Academic Detailing Service à Saskatoon, en Saskatchewan. Elle travaille également de manière occasionnelle en tant que pharmacienne communautaire. Julia s'est jointe à l'équipe de RxFiles en 2009 et, jusqu'en 2015, elle a fourni des services de formation continue en pharmacothérapie sur une variété de sujets, y compris l'optimisation des médicaments auprès des populations qui nécessitent des soins de longue durée. À la fin de 2015, Julia s'est jointe au College of Physicians and Surgeons of Saskatchewan où elle a occupé le poste de gestionnaire des pharmaciens pour le programme d'examen des médicaments d'ordonnance. Au début de 2019, Julia est revenue travailler chez RxFiles, où ses champs d'intérêt professionnels incluent la gériatrie et les troubles liés à l'utilisation de substances. Son travail chez RxFiles consiste à fournir des services de formation continue en pharmacothérapie dans toute la province de la Saskatchewan et à créer du matériel pédagogique sur les traitements pharmacologiques fondé sur des preuves.



Julia est également membre du Comité consultatif sur les médicaments et les produits thérapeutiques pour les services de santé non assurés de Services aux Autochtones Canada ainsi que du Comité d'éthique de la recherche de la Saskatchewan Health Authority.

Chantal Faucher-Francoeur – Pharmacienne chez Green Shield Canada

Chantal Faucher-Francoeur est une membre clé de l'équipe des pharmacies de Green Shield Canada. Elle met à profit sa connaissance approfondie du portrait pharmaceutique du Québec pour élaborer des stratégies locales et nationales et superviser les services pharmaceutiques de Green Shield dans la province.

Chantal est pharmacienne diplômée (B. Pharm.) et membre de l'Ordre des pharmaciens du Québec depuis avril 2000. Son expertise couvre le secteur de l'assurance, la pharmacie de détail, la pharmacie hospitalière ainsi que l'industrie pharmaceutique. Au cours des dix dernières années, elle a établi et mis en œuvre des stratégies de gestion des médicaments, échangé des informations sur le marché avec des clients, fait des présentations lors d'événements du secteur et contribué à divers comités de l'Association canadienne des compagnies d'assurance de personnes.

Chantal est également avocate agréée au Québec avec plus de 15 ans d'expérience en contentieux et en droit commercial. Elle a aussi examiné des contrats commerciaux et négocié des conditions commerciales pour le compte de clients en tant que consultante juridique. Elle a enfin soutenu l'Ordre des pharmaciens du Québec dans le cadre d'enquêtes sur des violations présumées commises par des membres de l'ordre.

Sudha Kutty – Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé

Sudha Kutty est vice-présidente directrice chargée des preuves, des produits et des services à l'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé (ACMTS). Elle est chargée de diriger les portefeuilles des examens pharmaceutiques, des instruments médicaux et des interventions cliniques de l'ACMTS.

Reconnue comme une dirigeante chevronnée dans le domaine des soins de santé, elle a plus de 25 ans d'expérience en matière de leadership stratégique dans le domaine des soins de santé. Sudha est passionnée par les soins de santé et apporte une vaste expérience dans la promotion des améliorations du système de soins de santé en soutenant activement l'adoption de preuves dans la pratique.

Avant de se joindre à l'ACMTS en janvier 2023, Sudha était vice-présidente de la Stratégie et des relations extérieures à l'hôpital Humber River. Auparavant, elle était vice-présidente intérimaire de l'amélioration de la qualité à Qualité des services de santé Ontario (Santé Ontario).

Sudha est titulaire d'un baccalauréat spécialisé en biologie humaine et en relations internationales de l'Université de Toronto, d'un diplôme en droit de l'Université Western Ontario et d'une MBA de l'École de gestion Rotman de l'Université de Toronto. Elle est également membre du Barreau de l'Ontario.

Wendy Levinson – Choisir avec soin Canada

Wendy Levinson est professeure de médecine et ancienne directrice du Département de médecine de l'Université de Toronto. Elle est une experte à l'échelle nationale et internationale dans le domaine de la communication médecin-patient, étudiant des sujets comme la prise de décisions éclairée. Elle est présidente de Choisir avec soin Canada et de Choisir avec soin International.

Stan Marchuk – Association des infirmières et infirmiers praticiens du Canada

Stan Marchuk est l'ancien président de l'Association des infirmières et infirmiers praticiens du Canada. Il est infirmier praticien en groupe de médecine familiale avec une pratique spécialisée en oncologie, fournissant ainsi des soins d'expert aux patients atteints de cancer nécessitant un traitement par radiothérapie.

Il est professeur associé à l'Université de la Colombie-Britannique et à l'Université de Victoria.

Connie Newman – Représentante du public

Connie Newman est directrice générale de la Manitoba Association of Senior Communities (MASC). La MASC dirige les initiatives Age-Friendly et Social Prescribing au Manitoba. En tant que directrice générale, elle joue un rôle de premier plan dans la Coalition for Healthy Aging in Manitoba. De plus, la MASC est membre de la MB Seniors Coalition.

À l'échelle nationale, Connie est membre du comité des relations publiques du Réseau canadien pour l'usage approprié des médicaments et la déprescription. Elle représente également le Manitoba au sein du Groupe de référence sur l'âge de l'Agence de la santé publique du Canada.

Danielle Paes – Association des pharmaciens du Canada

La Dre Danielle Paes est pharmacienne en chef à l'Association des pharmaciens du Canada, où elle dirige les efforts stratégiques dans les domaines de la pratique pharmaceutique, de la durabilité de la main-d'œuvre et de la diversité, de l'équité et de l'inclusion. Elle estime qu'une profession florissante permettra aux pharmaciens de continuer à répondre aux nouveaux besoins en matière de santé de leurs patients.

En plus de sa passion sincère, son portfolio unique de pharmacienne lui donne un point de vue national qui lui permet d'assurer un leadership et de donner des conseils sur les questions clés auxquelles sont confrontés le milieu pharmaceutique et les soins de santé au Canada. Plus récemment, elle a exercé en tant que pharmacienne au Holland Bloorview Kids Rehabilitation Hospital de Toronto et elle a occupé des fonctions antérieures dans la pharmacie communautaire, l'industrie et le monde universitaire.



Danielle Paes est reconnue comme une leader dynamique et avant-gardiste, qui s'engage à faire progresser la profession, à impliquer et à soutenir les pharmaciens et pharmaciennes de première ligne et à plaider pour une utilisation efficace de notre système de santé canadien afin d'optimiser les soins prodigués aux patients.

Elle a obtenu un baccalauréat et un doctorat en pharmacie de l'Université de Waterloo ainsi qu'un baccalauréat en chimie pharmaceutique appliquée de l'Université de Guelph.

Dawn Richards – Perspective des patients

Dawn Richards, Ph. D., vit avec une polyarthrite rhumatoïde et de l'arthrose. Chez Five02 Labs inc., elle aide les personnes et les organisations à concevoir et à mettre en œuvre des initiatives qui incluent les patients en tant que partenaires, en utilisant des pratiques de pointe et en adaptant leurs approches. Elle compte parmi ses clients Clinical Trials Ontario, l'Institut de l'appareil locomoteur et de l'arthrite des Instituts de recherche en santé du Canada et le Réseau universitaire de santé. Elle a contribué à la littérature et à la pratique de l'engagement des patients en ce qui concerne la rémunération des patients partenaires, la rédaction avec des patients partenaires, la reconnaissance des patients en tant que personnes ayant des compétences diverses et menant une vie satisfaisante et l'éducation en ce qui concerne la participation des patients à la recherche. En tant que bénévole, Dawn est vice-présidente de l'Alliance canadienne des arthritiques et membre du groupe consultatif des patients du *The British Medical Journal*.

Ambreen Sayani – Women's College Hospital

La Dre Ambreen Sayani, MD, Ph. D., est une scientifique du Women's College Research Institute, Women's College Hospital et professeure adjointe (statut) de l'Institute of Health Policy, Management and Evaluation de la Dalla Lana School of Public Health de l'Université de Toronto. Elle est chercheuse principale du programme de recherche « Improving Cancer Care Equity », qui vise à améliorer les résultats en matière de cancer pour tous les groupes de population en promouvant la prévention équitable du cancer, la détection précoce et l'accès à des soins de haute qualité. La Dre Sayani est titulaire d'une bourse de développement de carrière de six ans des Instituts de recherche en santé du Canada. Elle est conseillère experte de l'équité en santé pour le Partenariat canadien contre le cancer, membre du Comité médical consultatif du Réseau canadien des survivants du cancer et cofondatrice d'Equity Mobilizing Partnerships in Community (EMPaCT).



Jim Silvius – Réseau canadien pour l’usage approprié des médicaments et la déprescription

Jim Silvius est cofondateur du Réseau canadien pour l’usage approprié des médicaments et la déprescription et professeur clinique agrégé du Département de médecine, Division de médecine gériatrique, de l’Université de Calgary. Il est également directeur médical principal du programme Provincial Seniors & Continuing Care d’Alberta Health Services (AHS), poste qu’il occupe depuis sa création.

Cara Tannenbaum – Membre nommée d’office – Conseillère scientifique ministérielle de Santé Canada

La Dre Cara Tannenbaum est chercheuse et médecin dans le domaine de la gériatrie, de la santé des femmes et de la recherche sur le genre. Cara a cofondé le Réseau canadien pour l’usage approprié des médicaments et la déprescription et poursuit son travail sur les essais de déprescription concernant des patients, des pharmaciens et des professionnels de soins primaires partout au Canada. Elle est professeure à la Faculté de médecine de l’Université de Montréal et a été directrice scientifique de l’Institut de la santé des femmes et des hommes des Instituts de recherche en santé du Canada.



ANNEXE B : PARTENAIRES DE L'UTILISATION APPROPRIÉE

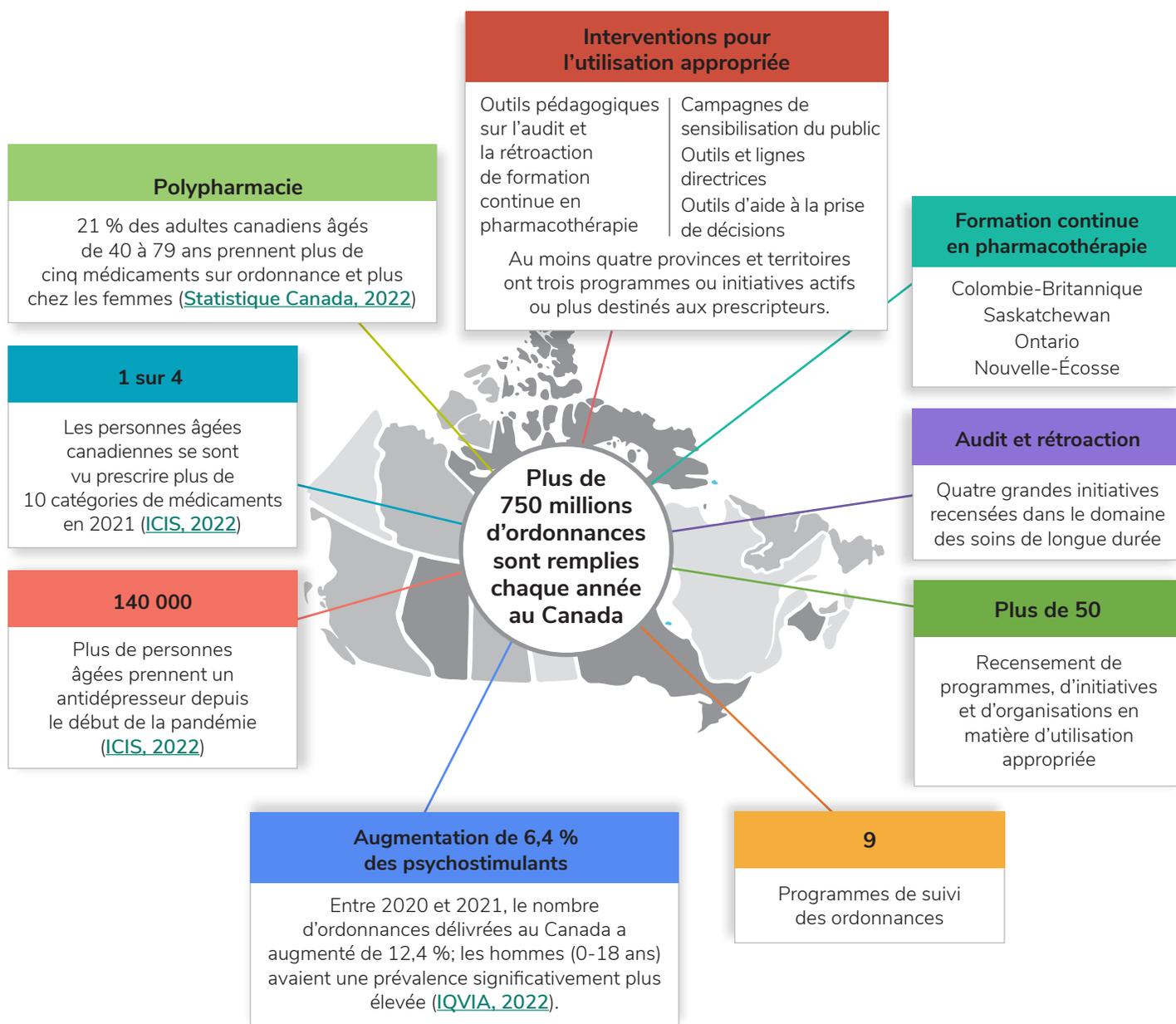
Une stratégie pancanadienne sur l'utilisation appropriée des médicaments fait participer de nombreux partenaires, chacun jouant un rôle important.

- **Patients et personnes ayant vécu ou vivant une expérience concrète** – Les patients et les personnes ayant vécu ou vivant une expérience concrète doivent être au premier plan de toute stratégie, car la protection de leur santé est au cœur de l'utilisation appropriée des médicaments. Leurs perspectives et leurs expériences doivent être intégrées, et ce, à chaque étape du processus. Il s'agit notamment des patients atteints de maladies rares, des patients pédiatriques, des patients en fin de vie ainsi que des patients des zones rurales ou isolées. En même temps, ils doivent également assumer une partie de la responsabilité de veiller à l'utilisation appropriée des traitements, notamment en posant des questions sur leurs médicaments et en s'assurant que ces derniers ne sont utilisés que selon les instructions et qu'en cas de besoin.
- **Professionnels de la santé** – Toute personne ayant une formation médicale spécialisée et participant directement aux soins aux patients (médecins, personnel infirmier, pharmaciens, etc.) doit s'engager à participer à la prise de décisions communes et à respecter les principes d'utilisation appropriée.
- **Organismes de formation et de réglementation des professionnels de la santé** – Ces entités partagent une part de la responsabilité de promouvoir l'utilisation appropriée des médicaments dans le matériel de formation et dans la pratique clinique des professionnels de la santé.
- **Organismes de prestation de services de santé** – Hôpitaux, maisons de soins de longue durée, cliniques de soins primaires, centres de réadaptation, centres de diagnostic et de traitement, centres de santé communautaires, maisons de naissance, autorités sanitaires régionales et locales – ces types d'organismes et leurs décideurs doivent reconnaître qu'ils ont un rôle à jouer dans la promotion d'une culture des soins de santé qui favorise l'utilisation appropriée des médicaments.

- 
- **Gouvernements** – Les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et autochtones ainsi que les administrations municipales peuvent apporter leur soutien en assumant la responsabilité des décisions qui ont des répercussions sur l'utilisation appropriée. La responsabilité ne devrait pas incomber uniquement aux personnes travaillant dans les unités d'amélioration de la qualité ou les ministères de santé et de sécurité qui mènent des initiatives. Les personnes participant à la gestion et la technologie de l'information, ainsi qu'à la gestion des régimes d'assurance-médicaments et la prestation de soins, jouent également un rôle dans l'amélioration de l'utilisation appropriée des médicaments.
 - **Chercheurs en santé, experts en surveillance des données et en analyse** – Ceux qui génèrent et échangent des connaissances, analysent des données et suivent les tendances sont essentiels pour mettre en place des stratégies et des approches fondées sur des preuves afin d'améliorer la prescription et l'utilisation appropriées des médicaments. Leur participation contribue à renforcer la crédibilité et la confiance en vue d'obtenir une adhésion et un engagement encore plus importants de la part des partenaires.
 - **Organisations pancanadiennes de la santé**²¹ – Les organisations pancanadiennes de la santé constituent des organisations indépendantes, autogérées et à but non lucratif sans lien de dépendance avec les gouvernements fédéral et provinciaux. Ces organisations collaborent avec les gouvernements, les professionnels de la santé, les chercheurs, les patients, les personnes ayant vécu et vivant une expérience concrète et le public pour soutenir les systèmes de santé. La mise en œuvre couronnée de succès d'une approche pancanadienne sur l'utilisation appropriée des médicaments nécessitera leur collaboration.
 - **Organisations de patients, fondations et associations de santé** – Les organisations représentant les patients, les personnes ayant vécu et vivant une expérience concrète, les groupes de lutte contre les maladies ainsi que les organismes de bienfaisance dans le domaine de la santé et leurs partenaires philanthropiques peuvent contribuer à diffuser l'importance d'une utilisation appropriée des médicaments au nom des personnes qu'ils défendent ou qu'ils représentent.
 - **Partenaires du secteur privé et industrie** – Les assureurs, les laboratoires pharmaceutiques et les pharmacies ont la possibilité de soutenir l'utilisation appropriée des médicaments par des actions et des décisions qui reflètent l'intérêt fondamental des patients, des personnes ayant vécu et vivant une expérience concrète et du système de santé dans son ensemble.
 - **Organismes communautaires de santé et de services sociaux** – Les personnes travaillant dans des environnements communautaires, comme les institutions, les soins à domicile, les soins aux personnes âgées, les services familiaux, les programmes pour les nouveaux arrivants, la sensibilisation des Autochtones et l'aide à la santé mentale et à l'utilisation de substances, sont nécessaires en tant qu'alliés solides pour instaurer l'équité en matière d'utilisation appropriée des médicaments.

- 
- **Communautés et organismes autochtones** – Les mauvais traitements et le racisme dont sont victimes les peuples autochtones dans le système de santé sont bien documentés. Alors que le Canada poursuit son chemin vers la réconciliation, il est essentiel que les voix des Autochtones soient représentées et entendues lors de la mise en œuvre de toute stratégie visant à améliorer le traitement et les résultats de toutes les personnes qui interagissent avec le système de santé.
 - **Organisations et réseaux de défense de l'environnement et des changements climatiques** – Les personnes qui surveillent les dommages causés à l'environnement et leurs effets sur la santé peuvent contribuer à faire connaître leur lien avec la consommation de médicaments à faible valeur ajoutée. La collaboration avec ces partenaires permet de mieux comprendre comment les efforts visant à améliorer l'utilisation appropriée des médicaments peuvent également aider l'environnement.
 - **Public** – Il s'agit d'une catégorie vaste, mais nécessaire. Une solution pancanadienne ne peut pas réussir sans le soutien d'un réseau sociétal étendu. Cela concerne aussi bien les personnes qui sont en contact avec le système de santé que celles qui ne le sont pas, car la sensibilisation aux raisons pour lesquelles l'utilisation appropriée des médicaments est importante et à ce que le public peut faire pour y contribuer est bénéfique pour tout le monde.

ANNEXE C : COUP D'ŒIL SUR L'UTILISATION APPROPRIÉE DES MÉDICAMENTS



* Les informations présentées constituent un aperçu de haut niveau du paysage actuel de l'utilisation appropriée. Il existe d'autres programmes et initiatives provinciales et locales dans l'ensemble du Canada

PROGRAMME D'UTILISATION APPROPRIÉE ET INITIATIVES AU CANADA

- ▶ Seulement qu'en Ontario, le travail du Centre for Effective Practice touche **chaque année plus de 18 000 prestataires de soins de santé**.
- ▶ Le site Web Deprescribing.org a été **consulté plus de 1,5 million de fois**; son application a été téléchargée plus de **9 000 fois**.
- ▶ Choisir avec soin Canada fait partie d'un mouvement mondial couvrant plus de **20 pays**, tels que l'Australie, le Royaume-Uni, le Brésil, le Japon et la Nouvelle-Zélande.
- ▶ Les rapports Mapratique de Santé Ontario atteignent **plus de 6 100 médecins et organisations admissibles**.
- ▶ Therapeutics Initiative a publié plus de **150 Therapeutics letters** et a examiné plus de **300 médicaments et catégories de médicaments**.
- ▶ Le Programme d'évaluation de la personnalisation des soins **a diminué de 50 %** le nombre de personnes âgées qui utilisaient **10 médicaments ou plus**.

Programmes et initiatives à l'échelle nationale

[Choisir avec soin](#)

Une voix nationale pour la réduction des tests et traitements inutiles.

[Réseau canadien pour l'usage approprié des médicaments et la déprescription](#)

La promotion de la sécurité des médicaments, de la déprescription et d'alternatives plus sûres aux médicaments à risque d'effets néfastes.

[Deprescribing.org/fr](#)

Informations, lignes directrices et outils destinés à aider les patients et les prestataires à participer à une déprescription sécuritaire.

[Institut pour la sécurité des médicaments aux patients du Canada](#)

Faire progresser la sécurité des médicaments grâce à des partenariats avec des organisations, des praticiens, des consommateurs et des soignants.

[Excellence en santé Canada](#)

Fournir la capacité de soutenir les partenaires pour améliorer la sécurité des patients; approche de l'utilisation appropriée des antipsychotiques.

[L'Agence des médicaments du Canada \(Anciennement Agence des médicaments et des technologies de la santé au Canada\)](#)

Fournir des informations et des conseils indépendants sur l'utilisation optimale des médicaments, des dispositifs et des interventions cliniques.

[MédSécure](#)

Un outil électronique d'aide à la décision de déprescription guidant la déprescription des médicaments sécuritaire et efficace chez les personnes âgées.

[MedStopper \(en anglais seulement\)](#)

Un outil pour aider les cliniciens et les patients à prendre des décisions concernant la réduction ou l'arrêt des médicaments.

[La Fondation pour l'éducation médicale continue](#)

Programmes d'apprentissage basés sur la pratique développés par et pour les médecins de famille, incluant la prescription comme composante du travail.

[Patients Experience Evidence Research \(en anglais seulement\)](#)

Équipe de médecine en soins primaire fondées sur les preuves, dont l'objectif est de fournir des preuves aux prestataires de soins primaires.

Colombie-Britannique

[Initiative thérapeutique \(en anglais seulement\)](#)

Fournir des informations actualisées, indépendantes et fondées sur des preuves concernant les interventions en matière de soins de santé.

[Formation continue en pharmacothérapie provinciale \(en anglais seulement\)](#)

Sessions de formation continue en pharmacothérapie pour les professionnels de la santé afin de promouvoir l'optimisation des meilleures pratiques de prescription.

[Mini Practice Profiles \(en anglais seulement\)](#)

Outil de comparaison de la pratique d'un médecin avec celle d'autres collègues.

Saskatchewan

[RxFiles](#)

Un programme de formation continue en pharmacothérapie fournissant aux cliniciens des informations comparatives objectives sur les médicaments.

Alberta

[Stratégie de prescription et d'utilisation appropriée des médicaments pour les personnes âgées en Alberta \(en anglais seulement\)](#)

Un guide pour soutenir l'optimisation des médicaments afin d'améliorer la qualité de vie et la sécurité des personnes âgées.

[Boîte à outils sur l'utilisation appropriée des antipsychotiques \(en anglais seulement\)](#)

L'utilisation de médicaments antipsychotiques dans la gestion des patients atteints de démence dans les établissements de soins de longue durée.

[College of Physicians and Surgeons of Alberta \(en anglais seulement\)](#)

MD Snapshot-Prescribing est un outil destiné à sensibiliser les médecins à la prescription et à soutenir les soins aux patients.

Manitoba

[The College of Physicians and Surgeons of Manitoba \(en anglais seulement\)](#)

Le programme sur les pratiques de prescription comporte plusieurs initiatives d'amélioration de la qualité liées aux abus potentiels en matière de prescription.

Québec

[L'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux](#)

Lignes directrices, outils cliniques, algorithmes et rapports connexes pour une utilisation optimale.

[Programme d'évaluation de la personnalisation des soins](#)

Une initiative de soins de longue durée visant à réduire le nombre de médicaments non appropriés.

Nouvelle-Écosse

[Service de formation continue en pharmacothérapie à Dalhousie \(en anglais seulement\)](#)

Séances de formation continue en pharmacothérapie avec des spécialistes locaux et un groupe consultatif de quatre médecins de famille.

[MieuxDormir](#)

Recommandations pour améliorer les habitudes de sommeil sans utiliser de médicaments et arrêter en toute sécurité l'utilisation de somnifères.

Terre-Neuve-et-Labrador

[SaferMedsNL \(en anglais seulement\)](#)

Promouvoir une utilisation sûre et efficace des médicaments en ce qui concerne les somnifères et les médicaments contre le reflux gastrique.

Ontario

[Santé Ontario](#)

(anciennement « Qualité des services de santé Ontario »)

Les rapports Mapratique constituent des informations personnalisées développées pour fournir aux médecins des données sur leur pratique et partager des idées de changement.

[Centre for Effective Practice \(en anglais seulement\)](#)

L'application des connaissances pour les soins primaires : outils, ressources et programmes fondés sur des preuves.

[Ontario Pharmacy Evidence Network \(en anglais seulement\)](#)

Un réseau de chercheurs et d'utilisateurs de connaissances qui se consacrent à l'amélioration de la santé par une meilleure gestion des médicaments.

[TaperMD \(en anglais seulement\)](#)

Un outil qui intègre des informations sur les soins de santé pour les prestataires de soins de santé afin d'optimiser les décisions en matière de soins et de gagner du temps.

[Processus structuré fondé sur des données, des preuves et des recherches \(en anglais seulement\)](#)

Une approche visant à améliorer les soins en permettant aux patients et aux médecins de discuter de la gestion de leurs médicaments.

[The Audit & Feedback MetaLab](#)

(Hôpital d'Ottawa) (en anglais seulement)

Programme de recherche visant à améliorer les résultats des soins de santé en optimisant les performances grâce à l'audit et à la rétroaction dans les soins de longue durée.



NOTES EN FIN DE TEXTE

- 1 Dans ce rapport, on utilise le terme « personnes ayant vécu ou vivant une expérience concrète » pour désigner les personnes ayant de l'expérience en matière de soins de santé ou de prise de décisions concernant le système de soins de santé (soignants, défenseurs des droits des patients, etc.).
- 2 Santé Canada. (8 décembre 2023). *Programme de lutte contre le racisme et la discrimination dans les systèmes de santé du Canada – Ce que nous faisons*. Gouvernement du Canada. www.canada.ca/fr/sante-canada/organisation/a-propos-sante-canada/financement/programme-lutte-contre-racisme-discrimination-systemes-sante-canada.html.
- 3 Statistique Canada. (28 juin 2021). *Consommation de médicaments sur ordonnance chez les adultes canadiens, 2016 à 2019*. www150.statcan.gc.ca/n1/fr/daily-quotidien/210628/dq210628e-fra.pdf?st=C5O2xztn.
- 4 Servais, J., Ramage-Morin, P. L., Gal, J. et Hales, C. M. (17 mars 2021). *Rapports sur la santé : Consommation de médicaments sur ordonnance chez les enfants et les jeunes canadiens, 2012 à 2017*. Statistique Canada. www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-003-x/2021003/article/00001-fra.htm.
- 5 L'Organisation mondiale de la Santé décrit la résistance aux antimicrobiens comme ce qui se produit lorsque les bactéries, les virus, les champignons et les parasites ne répondent plus aux médicaments antimicrobiens. Cette résistance est en grande partie due à la mauvaise utilisation et à la surutilisation des médicaments antimicrobiens.
- 6 L'escalade des méfaits des opioïdes liés à la prescription et à l'usage problématiques des opioïdes.
- 7 Rochon, P. et Gurwitz, J. (2017). The prescribing cascade revisited. *Lancet*, 389, 1778-1780.
- 8 Chan, A. Y. L., Ma, T. T., Lau, W. C. Y. et coll. Attention-deficit/hyperactivity disorder medication consumption in 64 countries and regions from 2015 to 2019: a longitudinal study. (2023). *eClinicalMedicine*, 58, 101780. DOI : [10.1016/j.eclinm.2022.101780](https://doi.org/10.1016/j.eclinm.2022.101780).
- 9 Therapeutics Initiative. (29 septembre 2023). [144] ADHD in adults. Therapeutics Initiative. www.ti.ubc.ca/2023/09/29/144-adhd-adults/.
- 10 Kazda, L., Bell, K., Thomas, R., McGeechan, K., Sims, R. et Barratt, A. (avril 2021). Overdiagnosis of Attention-Deficit/Hyperactivity Disorder in Children and Adolescents. *JAMA Network Open*, 4(4).
- 11 Brown, F., Singer, A., Katz, A. et Konrad, G. (novembre 2017). Statin-prescribing trends for primary and secondary prevention of cardiovascular disease. *Médecin de famille canadien/Canadian Family Physician*, 63, 495-503.
- 12 Hennessy, D. A., Tanuseputro, P., Tuna, M., Benett, C., Perez, R., Shields, M., ... Manuel, D. G. (2016). *Incidence du traitement aux statines sur la santé de la population au Canada*. Statistique Canada.
- 13 Brookwell, L., Hogan, C., Healy, D. et Mangin, D. (2014). Ninety-three cases of alcohol dependence following SSRI treatment. *International Journal of Risk and Safety in Medicine*, 26, 99-107.
- 14 Charney, D. A., Heath, L. M., Zikos, E., Palacios-Boix, J. et Gill, K. J. (septembre 2015). Poorer Drinking Outcomes with Citalopram Treatment for Alcohol Dependence: A Randomized, Double-Blind, Placebo-Controlled Trial. *Alcohol, Clinical and Experimental Research*, 39(9), 1756-1765.

- 
- 15 Pettinati, H. M., Volpicelli, J. R., Kranzler, H. R., Luck, G., Rukstalis, M. R. et Cnaan, A. (juillet 2000). Sertraline Treatment for Alcohol Dependence: Interactive Effects of Medication and Alcoholic Subtype. *Alcohol, Clinical and Experimental Research*, 24(7), 1041-1049.
 - 16 Zorick, T., Okita, K., Brooke Renard, K., Mandelkern, M. A., Brody, A. L. et London, E. D. (septembre 2022). The Effects of Citalopram and Thalamic Dopamine D_{2/3} Receptor Availability on Decision-Making and Loss Aversion in Alcohol Dependence. *Psychiatry Journal*.
 - 17 Wood, E., Bright, J., Hsu, K., Goel, N., Ross, J. W., Hanson, A., ... Rehm, J. (16 octobre 2023). Canadian guideline for the clinical management of high-risk drinking and alcohol use disorder. *Journal de l'Association médicale canadienne/Canadian Medical Association Journal*, 195(40).
 - 18 Kwan, D. et Farrell, B. (2014). Polypharmacy: Optimizing Medication Use in Elderly Patients. *Canadian Geriatrics Society Journal of Continuing Medical Education*, 4(1), 21-27.
 - 19 Ramage-Morin, P. L. (2009). *Consommation de médicaments chez les adultes canadiens*. Statistique Canada.
 - 20 Seppala, L. J., van de Glind, E. M. M., Daams, J. G., Ploegmakers, K. J., de Vries, M., Wermelink, A. M. et van der Velde, N. (2 février 2018). Fall-Risk-Increasing Drugs: A Systematic Review and Meta-analysis: III. Others. *Journal of Post-Acute and Long-Term Care Medicine*, 19(4).
 - 21 Les organisations pancanadiennes de santé comprennent, entre autres, le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances; l'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé; l'Institut canadien d'information sur la santé; Inforoute Santé du Canada; le Partenariat canadien contre le cancer; la Commission de la santé mentale du Canada et Excellence en santé Canada.